Madagascar



Octobre 2021



CONSEIL NATIONAL DU RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES SECRÉTARIAT GÉNÉRAL INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DIRECTION GÉNÉRALE CELLULE CENTRALE D'EXECUTION DU RECENSEMENT

TROISIEME RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH-3)





RAPPORT THEMATIQUE SUR LES RESULTATS DU RGPH-3

THEME 05:

HABITATION ET CADRE DE VIE DE LA POPULATION













		EQUIPE DE	COORDINATION
N°	NOM	PRENOMS	FONCTION
1	ROMALAHY	Isaora Mande Zefania	Directeur Général de l'INSTAT
2	RAZAFIMIARANTSOA	Tovonirina Théodore	Directeur de la Démographie et des Statistiques Sociales
3	RANDRIANANTENAINA	Harintseheno Tovonirina	Coordonnateur de la Cellule Centrale d'Exécution du Recensement
		EQUIPE	DE REDACTION
N°	NOM	PRENOMS	FONCTION/SPECIALITE
1	MIRANDRAIBE	Jhonny Michel	Analyste principal, Démographe
2	FAHAY	Mande Isaora Zefania	Analyste, Spécialiste en énergie
	RAKOTONDRAZANANY	Rodolphe	Analyste, représentant du Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures
	RANDRIANASOLO	John Brice	Analyste principal, Statisticien
		EQUIPE D'ENCA	DREMENT TECHNIQUE
N°	NOM	PRENOMS	FONCTION
1	NOUETAGNI	Samuel	Conseiller Technique Principal du recensement
2	NGANAWARA	Didier	Consultant, Expert en analyse des données du recensement
		EQUIPE D'INFORMATICIE	NS ET DE SPECIALISTES EN SIG
N°	NOM	PRENOMS	FONCTION/SPECIALITE
1	RATSIMALAHELO	Joujou	Informaticien SIGiste
		EQUIPE	DE RELECTURE
N°	NOM	PRENOMS	FONCTION/SPECIALITE
1	RAKOTONIRAINY	Hasina Lalaina	Professeur d'Université
2	FIDINIAINA	Jean Emile	Analyste principal, Démographe
3	RAVELO	Arsène	Analyste principal, Démographe



IADLE DES MATIERES	111
LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE	IX
LISTE DES GRAPHIQUES	XI
LISTE DES CARTES	XIII
SIGLE ET ABREVIATION	XV
AVANT-PROPOS	XVII
RESUME	XIX
LISTE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	XXI
NTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	3
1.1. CONTEXTE	3
1.1.1. Contexte Socioculturel	3
1.1.2. Contexte Socioéconomique	3
1.1.3. Contexte Démographique	4
1.1.4. Contexte institutionnel	4
1.1.5. Contexte climatique et environnemental	5
1.1.6. Contexte sécuritaire	
1.2. REVUE DE LA LITTERATURE	6
1.2.1. Approche socioculturelle	7
1.2.2. Approche socioéconomique	7
1.2.3. Approche environnementale	8
1.2.4. Approche démographique	8
1.3. DEFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS ET INDICATEURS	8
1.3.1. Définition des principaux concepts	9
1.3.2. Variables d'analyse	11
1.4. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES	1.1

1.4.1. Limites des données	11
1.4.2. Evaluation de la qualité des données	11
CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS	13
2.1. STATUT ET DENSITE D'HABITATION	13
2.1.1. Type de habitation	13
2.1.2 - Densité occupation du sol	14
2.2. MATERIAUX DE CONSTRUCTION	17
2.2.1. Nature du sol	17
2.2.2. Nature des murs	20
2.2.3. Nature du toit	22
2.3. ENVIRONNEMENT DES UNITES D'HABITATION	26
2.3.1. Desserte des habitations en eau potable	26
2.3.2. Principale source d'éclairage	27
2.3.3. Principal type d'aisance	30
2.3.4. Principal mode d'évacuation des ordures ménagères	31
2.3.5. Principal mode d'évacuation des eaux usées	34
2.4. STANDING ET COMMODITES DES UNITES D'HABITATION	37
2.4.1. Standing de l'unité d'habitation	37
2.4.2. Commodité de l'unité habitation	39
CHAPITRE 3 : CADRE DE VIE DE LA POPULATION	41
3.1. APERCU GLOBAL DE LA POPULATION DES UNITES D'HABITATION	41
3.1.1. Volume de la population des unités d'habitations	41
3.2. POPULATION ET RESSOURCES DES UNITES D'HABITATION	43
3.2.1. Population des habitations desservies en eau potable	43
3.2.2. Population des habitations disposant un type d'aisance	45
3.2.3. Population des habitations disposant une toilette gérée en toute sécurité	46
3.2.4. Population des habitations disposant des sources d'éclairage	48
3.2.5. Population des habitations desservies en électricité	50
3.2.6. Population des habitations disposant de l'internet	52
3.2.7. Population des habitations disposant des NTIC	54
3.2.8. Population des habitations disposant de moyen de transport	56

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	59
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	61
ANNEXES	



LISTE DES TABLEAUX

labieau 1.1. Piliticipaux iridicateurs et definitions
Tableau 2.1. répartition en pourcentage des habitations par type de bâtiment selon le milieu de résidence 13
Tableau 2.2. répartition en pourcentage des habitations par type de bâtiment selon la région
Tableau 2.3. densité d'occupation du sol par type d'habitations selon le milieu de résidence
Tableau 2.4. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du sol selon le milieu de résidence
Tableau 2.5. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du sol selon la région
Tableau 2.6. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du mur selon le milieu de résidence
Tableau 2.7. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du mur selon la région
Tableau 2.8. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du toit selon le milieu de résidence
Tableau 2.9. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du toit selon la région
Tableau 2.10. Répartition en pourcentage des habitations par la desserte en eau potable selon le milieu de résidence
Tableau 2.11. Répartition en pourcentage des habitations par la desserte en électricité selon le milieu de résidence
Tableau 2.12. Répartition en pourcentage des habitations par la possession de toilette gérée en toute sécurité selon le milieu de résidence
Tableau 2.13. Répartition en pourcentage des habitations possédant de toilette gérée en toute sécurité selon la région
Tableau 2.14. Répartition en pourcentage des habitations par le principal mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence
Tableau 2.15. Répartition en pourcentage des habitations par le principal mode d'évacuation des ordures ménagères selon la région
Tableau 2.16. Répartition en pourcentage des habitations par le principal mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence
Tableau 2.17. Répartition en pourcentage des habitations par le principal mode d'évacuation des eaux usées selon la région
Tableau 2.18. Répartition en pourcentage des différents standings d'habitations selon le milieu de résidence 38
Tableau 2.19. Répartition en pourcentage des différents standings d'habitations selon la région
Tableau 2.20. Répartition en pourcentage des habitations desservies en eau potable et en toilette gérée en toute sécurité selon le milieu de résidence
Tableau 3.1. Répartition en pourcentage de la population par type de hâtiment selon le milieu de résidence

Tableau 3.2. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations desservies en eau potable selon le milieu de résidence43
Tableau 3.3. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant une toilette améliorée selon le milieu de résidence45
Tableau 3.4. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant une toilette gérée en toute sécurité selon le milieu de résidence47
Tableau 3.5. Répartition en pourcentage de la population par type d'éclairage selon le milieu de résidence49
Tableau 3.6. Répartition en pourcentage de la population par type d'éclairage selon la région49
Tableau 3.7. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations desservies en électricité selon le milieu de résidence50
Tableau 3.8. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant de l'internet selon le milieu de résidence
Tableau 3.9. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant des NTIC selon le milieu de résidence54
Tableau 3.10. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant au moins un moyen de transport selon le milieu de résidence56



LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A.1. Densité d'occupation du sol par type d'habitations selon la région
Tableau A.2. Répartition en pourcentage des habitations desservies en eau potable et en toilette gérée en toute sécurité selon la région
Tableau A.3. Répartition en pourcentage des habitations desservies en eau potable et en toilette gérée en toute sécurité selon la région III
Tableau A.4. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations desservies en eau potable selon la régionIV
Tableau A.5. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations desservies en l'électricité selon le milieu de résidence, province et régionV



LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1. Caractère précaire des matériaux de construction du sol selon le milieu de résidence17
Graphique 2.2. Caractère précaire des matériaux de construction du sol selon la région19
Graphique 2.3. Caractère précaire des matériaux de construction du mur selon le milieu de résidence20
Graphique 2.4. Caractère précaire des matériaux de construction du mur selon la région22
Graphique 2.5. Caractère précaire des matériaux de contruction du toit selon le milieu de résidence23
Graphique 2.6. Caractère précaire des matériaux de construction du toit25
Graphique 2.7. Répartition en pourcentage des habitations par la desserte en eau potable selon la région 27
Graphique 2.8. Qualité de l'évacuation des ordures ménagères32
Graphique 2.9. Qualité de l'évacuation des ordures ménagères34
Graphique 2.10. Qualité de l'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence35
Graphique 2.11. Qualité de l'évacuation des eaux usées selon la région37
Graphique 3.1. Répartition en pourcentage de la population par type de bâtiment selon la région42
Graphique 3.2. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations disposant à un type de toilette améliorée selon la région46
Graphique 3.3. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations disposant une toilette gérée en toute sécurité selon la région48
Graphique 3.4. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant de l'internet selon la région
Graphique 3.5. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant des NTIC selon la région55
Graphique 3.6. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations disposant au moins un moyen de transport selon la région



LISTE DES CARTES

Carte 2.1. Densité d'occupation du sol	16
Carte 2.2. Desserte en électricité des habitations	29
Carte 2.3. Desserte en eau potable et en toilette gérée en toute sécurité	40
Carte 3.1. Accès de la population à l'eau potable	44
Carte 3.2. Accès de la population à l'électricité	51

SIGLE ET ABREVIATION

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation

NTIC : Nouvelle Technologie d'Information et Communication

UN-Habitat : United Nations Human Settlements Programme

WHO : World Health Organization

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ODD : Objectifs de Développement Durable

PEM : Plan pour l'Emergence de Madagascar

CEA : Commission Economique pour l'Afrique

DPLE : Direction en charge de la Promotion du Logement et de l'Equipement
 DGATH : Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et de l'Habitat

SEIMAD : Société d'Equipement Immobilier de Madagascar

ANALOGH : Agence Nationale d'Appui au logement et à l'Habitat

CTD : Collectivité Territoriale Décentralisée

AEPG : Adduction d'Eau Potable par système Gravitaire

INSTAT : Institut National de la Statistique

ADER : Agence de Développement de L'Electrification Rural

JIRAMA : Jiro sy RAno MAlagasy

TGTS : Toilette Gérée en Toute Sécurité

LED : Light Emitting Diode

ONU-Habitat: Programme des Nations Unies pour les établissements humains

ENSOMD : Enquête nationale sur le suivi des objectifs du millénaire pour le développement

SIG : Système d'Information Géographique

MDG : Madagascar

UNDP : United Nations Development ProgrammeUNFPA : United Nations Fund for Population Activities

PNUD : United States Agency for International Development

AVANT-PROPOS

À l'instar des deux opérations qui l'ont précédées, le RGPH-3 nous fournit les informations sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population ainsi que sur les conditions d'habitation et de bien-être des ménages jusqu'au niveau géographique le plus fin. Pour cette raison, il faut saluer les efforts entrepris par toutes les parties prenantes du projet pour avoir réalisé le recensement de 2018 qui va combler une lacune importante sur la connaissance de la population de Madagascar et sa dynamique depuis quelques années.

Cette publication relative au thème « Habitation et cadre de vie de la population », qui fait partie intégrante de la série de produits du RGPH-3, traite un des principaux thèmes d'analyse couverts par le plan de publication des résultats de cette opération statistique.

Eu égard aux attentes qui y sont liées, ces résultats vont incontestablement avoir une portée plus grande en termes d'opportunités de valorisation des résultats notamment auprès des utilisateurs. Il s'agit, entre autres, du gouvernement, des collectivités locales, du secteur privé, de la société civile et des milieux scientifiques (universités et institutions de recherche) qui pourraient y trouver une plus grande richesse des produits pour les besoins de la prise de décision, de la planification du développement, du suivi/évaluation des projets et des programmes de recherches scientifiques.

Ce rapport d'analyse thématique est le fruit d'une œuvre collective mettant à profit la contribution des compétences nationales, à la fois multidisciplinaires et multisectorielles, et des experts internationaux. Je tiens à adresser mes remerciements et félicitations à toutes personnes qui ont contribué à sa production.

Enfin, je voudrais exprimer mes sincères remerciements et toute ma reconnaissance aux Partenaires au développement de Madagascar : la Banque mondiale, le Système des Nations Unies (UNFPA et UNDP), l'Union Européenne et l'USAID, qui ont appuyé le RGPH-3 tout au long du processus de sa réalisation.



RESUME

Les résultats du RGPH-3 révèlent que Madagascar compte 6108370 habitations constituées principalement par des maisons individuelles ou villa (82,9 %). Ces habitations sont réparties sur le territoire national de telle manière que l'occupation est environ 10,32 bâtiments par Km2. Pourtant, si on s'intéresse à la durabilité des matériaux avec lesquels sont construits le plancher, les murs et le toit de ces maisons, on constate que la plupart sont fait avec des matériaux précaires (supérieure à 70 % pour le sol et murs et 56 % pour le toit).

L'analyse de l'environnement d'habitation montre que le taux de desserte en eau potable et en électricité comme mode d'éclairage sont respectivement de 29,5 % et de 38,1 %. Les résultats révèlent également que seules 9,3 % des habitations sont équipées des toilettes gérées en toute sécurité (TGTS). En outre, les bâtiments qui disposent d'une évacuation d'ordures ménagères adéquate s'élèvent à 14,2 %. Seulement 22,1 % d'unités d'habitations utilisent l'évacuation des eaux usées adéquate tels que les fosses et les égouts. En considérant toutes les caractéristiques précédentes, les résultats montrent qu'une habitation sur quatre est classée comme de haut standing si une sur vingt dispose de commodité. Il est à noter que la commodité se réfère à la possession à la fois de TGTS et de l'eau potable dans l'habitation.

En ce qui concerne le cadre de vie de la population, les résultats ont montré la prépondérance de la population occupant les maisons de type individuelles ou villa (83,9 %), avec des proportions plus accrues en milieu rural (88,0 %) qu'en milieu urbain (66,7 %). Malheureusement, dans de telles conditions, le taux de desserte en eau potable de la population reste faible et se situe à 27,7 %. Encore une fois, le contraste entre milieux de residence est flagrant. En effet, on observe un taux de desserte plus élevé en milieu urbain (65,6 %) par rapport à celui du milieu rural, qui n'a pu afficher qu'une performance assez faible de 18,6 %.

Au niveau national, 24 % de la population reside dans des habitations disposant de type d'aisance amélioré. En outre, la principale source d'éclairage au sein des unités d'habitation reste les lampes à pétrole, avec une large proportion de 50,7 % de la population utilisatrice. L'éclairage à l'aide de l'électricité vient en deuxième position avec une proportion de 36,5 %, dont une valeur plus accrue pour l'urbain (71,2 %), contre une autre qui fléchit à 28,3 % pour le rural.

Par ailleurs, la proportion de la population vivant dans des habitations disposant de l'internet est de 3,7 %, sur le plan national. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain et y atteint 13,0 % de la population, alors qu'en milieu rural, elle n'est que de 1,4 %. Quant à l'utilisation des NTIC, elle s'élève jusqu'à 73 % dans l'ensemble du pays. En milieu urbain, cette proportion correspond presque à neuf personnes sur dix, tandis qu'en milieu rural, elle est de 68,7 %. A noter que la possession de NTIC se refère dans cette étude à la disposition d'au moins l'un des équipements suivants: radio, télévision, lecteur video, ordinateur, téléphone fixe et mobile.

En outre, la proportion de population disposant d'un moyen de transport est de 23,1 % au niveau national, representant moins du quart de la population. Cette repartition se fait toujours au profit du milieu urbain avec une proportion de 32,6 %, contre 20,9 % pour le milieu rural.

En résumé, la situation des habitations et du cadre de vie de la population est globalement précaire, raison laquelle l'Etat et ses partenaires techniques et financiers ont consenti des efforts notables depuis plusieurs années, et quelques lueurs d'amélioration sont déjà perceptibles. Ainsi, il est vivement recommandé d'insister sur la mise en œuvre d'actions pertinentes, telles au'une politique de logement visant l'amélioration de la qualité des habitations et du cadre de vie de la population. Pour cela, peuvent être mis en avant, quatre importants axes d'actions, dont la création de logements décents (haut standing), l'augmentation de la desserte en eau potable et en électricité, la promotion de l'accès aux toilettes gérées en toute sécurité pour les habitations, ainsi que la sensibilisation de la population en matière de gestion adéquate des ordures ménagères et des eaux usées. Et cet ensemble de recommandations peut être soutenu par la réactualisation et la vulgarisation des dispositions légales et réglementaires en matière de normes de construction d'habitation, ainsi que de plan d'aménagement et d'assainissement.



LISTE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

SOUS-THÈME D'ANALYSE	INDICATEURS	DEFINITION DE L'INDICATEUR	VALEUR NIVEAU NATIONAL
STATUT ET DENSITE D'HABITATION	Effectif des habitations	Nombre des habitations à Madagascar.	6 108 370
	Proportion des maisons individuelles ou villa	Pourcentage des habitations de type maisons individuelles ou villa.	82,9
	Densité d'occupation du sol	Rapport entre l'effectif des habitations et la superficie considerée. En effet la densité d'occupation du sol renseigne sur le nombre des habitations par unité de surface (Dans cette analyse, la densité est exprimée en nombre d'habitation par km²).	10,3
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Proportion des logements individuels dont le sol est précaire	Proportion des maisons individuelles dont le plancher est constitué par de tige/ecorce/feuille ou de bambou ou de natte ou de planche rudimentaire ou de sol nu/terre/sable.	70,8
	Proportion des habitations dont le mur est précaire	Pourcentage des habitations constitué par de mur en terre battue/brique non cuite, ou en tige/ecorce/ feuille ou en planche ou en bozaka ou en matériaux de récuperation.	71,9
	Proportion des habitations dont le toit est précaire	Pourcentage des habitations constitué par de toit en tige/ecorce/feuille ou ou en bozaka ou en matériaux de récuperation.	56
ENVIRONNEMENT DES UNITES D'HABITATION	Proportion des habitations desservies en eau potable	Pourcentage d'habitation desservie en eau potable. L'eau potable renvoie à l'eau issue d'un robinet dans le logement, d'un robinet individuel dans la cour, d'un robinet commun dans la cour, d'une borne fontaine ou pompe publique, d'un forage et d'un puits à pompe motrice humaine.	29,5
	Proportion des habitations desservies en éléctricité	Pourcentage d'habitations raccordé à l'éléctricité comme mode d'éclairage.	38,1



INTRODUCTION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est une opération permettant de disposer d'informations sur l'ensemble de la population à un moment donné et dans tout le territoire. En effet, il permet de fournir des données sur les caractéristiques, de l'habitation et surtout du cadre de vie de la population que nous allons étudier dans ce thème. Ainsi, les informations issues du RGPH-3 de Madagascar permettent d'apprécier la situation de la population du pays, ainsi que des regions et des subdivisions administratives qui le constituent.

L'habitation et ses caractéristiques constituent l'environnement immédiat du ménage, notamment de la population. Elles caractérisent d'une part le cadre de vie de la population et d'autre part les mutations enregistrées dans chaque ménage. C'est pour cette raison que les Nations Unies à travers l'UN-Habitat ont fixé comme objectif d'améliorer les conditions de vie de la population et notamment son accès à un logement décent disposant d'un système d'eau de boisson, d'assainissement et des services de gestion des ordures adéquats. Dans cette optique, diverses études (WHO, 2012, Bouba, 2015, etc.) ont montré le lien entre l'environnement et l'occurrence de certaines maladies. Elles révèlent que l'environnement influe de manière directe ou indirecte sur plus de 28 % des maladies en Afrique (WHO, 2012).

Les questions sur l'habitation et la disposition de logements décents constituent des préoccupations majeures des pouvoirs publics au niveau national et international. En effet, depuis la première Conférence sur l'habitat de Vancouver en 1976, les gouvernements ont reconnu la nécessité de développer des actions urgentes pour faire face aux conséquences de l'urbanisation rapide, en particulier dans les pays en développement. De même, lors de la deuxième Conférence, tenue à Istanbul en 1996 et de la session extraordinaire à New York en 2001, ces dirigeants ont eu l'occasion de mettre en place le Programme pour l'Habitat, adopté comme plan d'action mondial pour un logement décent pour tous. Par ailleurs, la troisième conférence mondiale sur l'habitat, tenue en 2016 à Quito en Équateur, a permis de renforcer l'engagement mondial sur l'urbanisation durable, afin de se concentrer sur la mise en œuvre d'un « Nouveau Programme pour les Villes ». Elle a permis d'ouvrir des discussions pratiques sur des défis urbains et des questions importantes telles que la façon de planifier et de

gérer les villes et les villages pour le développement durable, dans le contexte alarmant du changement climatique.

Ces conférences ont été également appuyées par l'adoption des OMD (Objectif 7, Cible 11) qui visent la disparition des bidonvilles au profit des quartiers seins et décents. Bien que des avancées significatives aient été enregistrées pour ces cibles dans le monde, les progrès ont été inégaux entre les régions et les pays, donnant lieu à des écarts importants. De plus, des millions de personnes demeurent encore dans les logements précaires et les bidonvilles. Ainsi, un autre défi a été relevé depuis 2015 à travers les ODD (Objectif 11, Cible 1) d'ici à 2030, est d'assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et d'assainir les quartiers de taudis.

Madagascar étant signataire des engagements internationaux relatifs aux OMD et ODD, le pays a mis en œuvre, à travers ses plans nationaux de développement, des stratégies d'action visant l'amélioration des conditions de vie de la population.). A l'heure actuelle, Madagascar a entamé la phase de mise en œuvre d'un nouveau plan de développement, le Plan Émergence de Madagascar (PEM, 2020-2023), lequel met l'accent sur la promotion de la construction d'habitations et de logements adéquats et décents pour la population.

Dans la perspective de contribuer à la concrétisation de ces différents plans de développement et les diverses actions relatives à l'amélioration du cadre de vie de la population, le présent Recensement Général de la Population et de l'Habitat vise les objectifs suivants :

- Déterminer les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population
- Fournir des statistiques sur les conditions d'habitation des ménages
- Constituer une base de données cartographiques et fournir des statistiques sur les conditions d'habitation des ménages
- Couvrir les besoins essentiels d'information des utilisateurs et permettre une lecture pratique des résultats du RGPH

La présente thématique « habitation et cadre de vie de la population » vise à cerner les caractéristiques des habitations et à comprendre aussi les conditions de vie de la population en termes de commodité et de standing. De ce fait, le présent rapport est structuré en trois chapitres : le premier chapitre est consacré au contexte et aux aspects méthodologiques relatifs aux habitations et au cadre de vie de la population. Le deuxième chapitre portant sur les caractéristiques

des habitations présente l'état des habitations de la population Malagasy. Enfin le dernier chapitre est consacré au cadre de vie de la population, lequel mettra l'accent sur l'aperçu global de la population et son accès aux différentes ressources de l'unité d'habitation.



CHAPITRE 1: CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

1.1. CONTEXTE

L'objet de cette section est de présenter les aspects du contexte pouvant permettre la compréhension des résultats d'analyse effectuée. Ils sont d'ordre socioculturel, socioéconomique, démographique, institutionnel, climatique, environnemental ainsi que sécuritaire.

1.1.1. Contexte Socioculturel

La culture fait partie des aspects incontournables pour la compréhension des pratiques et la société à Madagascar. Ramandimbilahatra (2010) note que tout malgache vit et évolue au sein d'un groupe. Sa vision, sa compréhension du monde et ses réactions vis-à-vis de son environnement sont influencées par les valeurs qui lui sont propres et inculquées par son ethnie. Ainsi, ces aspects sont importants pour comprendre et expliquer les caractéristiques de l'habitation et le cadre de vie de la population de ce pays.

En effet, chaque ethnie voire chaque région a ses manières et ses spécificités, en terme de qualité et de construction de logement. En outre, avant de bâtir une maison, le Ntaolo Malagasy consultait toujours les voyants pour bien choisir l'emplacement, la date de début de chantier, et même l'orientation de leur logement. L'objectif était de savoir toutes les informations sur la construction du bâtiment. Ainsi, certains rituels prescrits sont exécutés, conformément aux us et coutumes.

Il est à remarquer que la terre des ancêtres est sacrée (Masina) dans la culture malagasy, raison pour laquelle, certaines pratiques sont proscrites dans certains endroits. De même, d'autres habitudes, us et coutumes devraient être honorées avant de commencer certaines activités comme la construction de logement. En effet, le respect de la vertu ou le « Hasina » dans la société malagasy est

1.1.2. Contexte Socioéconomique

Les facteurs socioéconomiques influencent l'accès de la population aux ressources utiles à l'amélioration de leurs conditions de vie. En effet, ils lui permettent de procurer certains biens et services pour garantir leurs accès à des unités habitations décentes et de cadre de vie propice à leur épanouissement. Dans cette optique que le contexte économique est développé dans le cadre de cette étude.

Durant les quatre décennies, Madagascar a connu une performance économique décevante due aux crises socio-politiques et économiques répétitives. primordiale étant donné qu'elle assure l'harmonie et l'équilibre. Ainsi, Ramandimbilahatra (2010) affirme que le « Hasina » est perçu comme le garant de l'ordre et de l'harmonie dans la vie de la société malagasy à tous les niveaux.

Par ailleurs, la structure traditionnelle de l'habitat des Malagasy obéit également à l'utilisation de certains matériaux respectant certaines orientations. Dans les zones côtières du pays, les habitations sont fabriquées généralement en matières végétales, tandis que dans les centres, elles sont fabriquées en terres empilées pour le mur et en fourragers pour la toiture. Ces deux types de maisons traditionnelles constituent le mode d'habitation le plus courant en milieu rural.

En milieu urbain, par contre, on note des efforts de construction de bâtiments modernes, afin de faire face à la précarité des logements anciens, prédominant dans la majeure partie du pays. On rencontre notamment dans les quartiers précaires aux environs des centres urbains, des petites constructions éphémères traduisant l'extrême pauvreté.

Bien que les maisons d'habitation en milieu urbain soient construites en dur, elles sont généralement vétustes, sans entretien suffisant, et n'offrent plus aux ménages résidents des conditions de vie acceptables.

Ainsi, la plupart des ménages sont pauvres et un grand nombre de population se trouvent dans le chômage ou dans des emplois précaires qui les rendent incapables de construire des habitations convenables et à accéder à un cadre de vie favorable tels que l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à des types d'aisance améliorés, etc.

Le taux de croissance économique est passé de 3,1 % en 2015, à 4,1 % en 2016 (CEA, 2016) Cette statistique montre une amélioration de la situation économique du pays. Pourtant, cette augmentation

est si faible qu'elle ne pouvait pas compenser le taux d'accroissement rapide de la population. De ce fait, la majorité de la population (70 %) se trouvait dans la pauvreté et n'arrive pas encore à se procurer d'un cadre de vie propice et d'un environnement viable à leur développement (CEA, 2016). En outre en 2015, l'inflation s'élève à 7,6 % due aux mauvaises récoltes de l'agriculture et au taux de change qui

s'est montré assez volatile (CEA, 2016). De cet effet, une hausse généralisée des prix a été constatée, en particulier, les prix des matériaux de construction ainsi que les équipements relatifs au cadre de vie de la population. Cette situation a réduit la capacité d'investissement de cette dernière à la construction et à l'amélioration de son cadre de vie.

1.1.3. Contexte Démographique

Les caractéristiques de la population jouent un rôle très important sur le choix des unités d'habitation (matériaux de construction, type d'habitation, etc.) et sur leurs spécificités (type d'aisance, mode d'approvisionnement en eau, etc.). Elles influencent également son cadre de vie. Par ailleurs, la concentration de la population dans un milieu donné peut avoir une influence sur la construction des habitations.

Selon l'enquête nationale sur le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2012-2013, Madagascar est caractérisé par la jeunesse de sa population dont 70 % étaient âgés de moins de 30 ans (ENSOMD, 2013). Cette enquête a révélé également que cette population se répartit de manière inégale. En effet, 83 % de la population malagasy se trouve en milieu rural, et 27 % réside

1.1.4. Contexte institutionnel

Les textes, les lois et les politiques sont susceptibles d'influencer le cadre de vie de la population en matière d'habitation ou d'accessibilité à certaines ressources. En effet, certains textes juridiques et stratégies ou plans de développement prônent l'accès de tous à une habitation décente comme la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Ces conventions internationales considèrent le droit à un logement adéquat comme un droit fondamental de la personne humaine. Dans cette optique, elles considèrent que l'accès à une habitation décente valorise le bien-être physique, psychologique, social et économique de chacun et devrait être un élément fondamental de l'action entreprise au niveau national et international.

Madagascar qui a ratifié ces conventions ainsi que les OMD et les ODD, a mis en œuvre à travers ses plans nationaux de développement, des stratégies d'action pouvant permettre l'amélioration des conditions d'habitation de la population. Ainsi, dans le PND (2014-2019), l'accent a été mis sur des défis majeurs pour la transformation des villes en

en milieu urbain. Des disparités régionales sont également observées. Ainsi, les trois régions les plus peuplées de Madagascar sont les régions Analamanga, Vakinankaratra et Vatovavy Fitovinany qui regroupent près du tiers, soit 31 %, de la population du pays. Les trois régions les moins peuplées sont Ihorombe, Melaky et Betsiboka qui n'abritent que 4 % de l'ensemble de la population. En 2015, la population malagasy était estimée à 24.2 millions d'habitant dont 40 % vivaient en zone urbaine. Cette population s'accroit à un rythme de 2,8 % par an (CEA, 2016). Cette situation impacte sur l'occupation de l'espace notamment sur l'inégale répartition des habitations à Madagascar. Elle influence aussi sur la promiscuité du cadre de vie de la population dans les régions où il y a trop de concentration des individus.

« villes durables », évoluant vers la croissance verte en milieu urbain. Ainsi, des actions cumulatives ont été entreprises dans la gestion des déchets, l'assainissement, la lutte contre la dégradation des ressources en eau, la réduction des pollutions, l'habitat sécurisé et des emplois décents en milieu urbain. A l'heure actuelle, Madagascar a entamé la phase de mise en œuvre d'un nouveau plan de développement, le Plan Émergence de Madagascar (PEM, 2020-2023), lequel met l'accent sur la promotion de la construction d'habitations et de logements adéquats et décents pour la population.

Plusieurs textes juridiques montrent également les efforts consentis par l'Etat Malagasy pour améliorer les conditions d'habitation et le cadre de vie de la population. Il s'agit de la loi relative à l'Orientation de l'Aménagement du Territoire et de la loi sur l'Urbanisme et l'Habitat. Cette dernière est actualisée en 2015 (loi n° 2015- 052 relative à l'Urbanisme et à l'Habitat) vue la caducité de l'ancien code de l'urbanisme et de l'habitat qui date de 1969 (décret n° 69-335 du 29 juillet 1969). Il est à remarquer que cette loi fixe les règles générales applicables

en matière d'urbanisme et d'habitat à Madagascar. Elle détermine aussi les règles générales relatives à la gestion de l'espace, à l'aménagement urbain et à l'utilisation du sol. Elle définit également les dispositions s'appliquant à la gestion des actes d'urbanisme et de construction dans le cadre de la politique de développement, d'aménagement du territoire ainsi que de la protection de l'environnement. D'une manière générale, cette loi apporte des réponses concrètes et rationnelles aux problèmes liés à l'organisation spatiale et à ceux relatifs à l'aménagement du territoire. Par ailleurs, elle définit les outils nécessaires à la mise en œuvre des actes d'urbanisme notamment en matière foncière, financière et institutionnelle.

En ce qui concerne la loi relative à l'Orientation de l'Aménagement du Territoire (loi n°2015-051), elle constitue le premier cadre juridique de référence en matière d'aménagement du territoire à Madagascar. Elle a pour objectif principal d'assurer une répartition équilibrée de la population et des activités sur l'ensemble du territoire national. Elle envisage aussi de garantir la cohérence des activités publiques et privées qui contribuent au développement économique et social du territoire. Elle sert de base pour matérialiser la traduction juridique de la politique nationale de l'aménagement du territoire.

Au niveau international, la structure des Nations

Unies qui s'occupe de l'accès de la population à l'habitation est l'ONU-Habitat. Cet organisme vise à promouvoir socialement et écologiquement des villes durables dans le but de garantir un logement convenable pour tous. Le mandat de cette organisation est inscrit dans la Déclaration de Vancouver sur les établissements humains, Programme pour l'habitat, la Déclaration d'Istanbul sur les établissements humains, la Déclaration sur les villes et autres établissements humains en ce nouveau millénaire.

Sur le plan national, l'Etat a mis en place la Direction en charge de la promotion du logement et de l'Equipement (DPLE) au sein de la Direction Générale de l'Aménagement du territoire et de l'Habitat (DGATH). Il a créé également la Société d'Equipement Immobilier de Madagascar (SEIMAD) ainsi que l'Agence Nationale d'Appui au logement et à l'Habitat (ANALOGH) afin d'appuyer la construction de logement dans le pays et la concrétisation de la politique d'Etat relative au logement et à l'habitation sur toute l'étendue du territoire.

Toutefois, les lois sur la décentralisation stipulent que les CTD sont maîtres d'ouvrage sur leur territoire. En effet, elles ont le pouvoir d'initier des programmes d'habitation et d'équipements publics ainsi que de logement.

1.1.5. Contexte climatique et environnemental

Le climat est l'un des facteurs qui influence la disponibilité des ressources naturelles notamment les ressources en eaux, les ressources forestières, le type de végétation et type de sol. En effet, certaines études ont montré que l'inégale disponibilité des ressources naturelles au niveau régional par exemple est liée aux caractéristiques climatiques de chaque région. Pour le cas des ressources en eau, Rasolofomanana (2016) montre que la diversité du climat influence la répartition spatiale et la variabilité temporelle des ressources en eau. Cette diversité explique la répartition inégale des ressources en eau à Madagascar. À ce propos, Rakotoniaina (2010) remarque également que cette répartition inégale des ressources en eau explique d'une part la disparité régionale de l'accès des ménages à l'eau potable à Madagascar.

Madagascar est caractérisé par un climat tropical par l'alternance de la saison sèche (de mai à octobre) et de la saison pluvieuse de (novembre à avril) (Rasambainarivo et Ranaivoarivelo, 2003; Direction générale de la Météorologie, 2008). Toutefois,

chaque région a sa spécificité en termes de climat. En effet, Rasolofomanana (2016) a proposé la classification des régions selon les zones climatiques:

Les régions Nord et Nord-Ouest, sont caractérisées par un climat de type équatorial et de Mousson, avec des pluies abondantes. En effet, ces régions possèdent beaucoup des ressources en eau et des végétations notamment des matières premières pour la construction des bâtiments. Toutefois, les unités d'habitations de ces régions sont vulnérables aux cyclones et aux vents. De même, les toits ou les murs en tôle de ces habitations sont souvent exposés aux corrosions des éléments chimiques de la mer. De cette raison, la plupart des ménages optent les matériaux locaux comme les feuilles des Ravinala et les autres végétations pour la construction des bâtiments. Par ailleurs, les planchers de ces habitations sont presque surélevés vu l'humidité du sol. Les régions Nord-Est, et Sud-Est reçoivent des pluies abondantes et sont caractérisées par un climat de type équatorial humide propice aux différentes végétations utilisables pour des fins de

constructions. Ces régions sont similaires à celles des Nord et Nord-Ouest.

De ce fait, les conditions de vie en termes de climat et de construction de bâtiment sont presque semblables.

- Les régions de l'Ouest sont marquées par un climat de type savane avec des sols moins humides qui sont favorables pour des constructions d'habitations de mur en parpaing, en briques et en terre battue.
- Les régions des hautes terres sont caractérisées par une pluviométrie moyenne. Selon la Direction générale de la Météorologie (2008), ces régions sont marquées par le climat tempéré. Par ailleurs, les sols de ces régions sont argileux, favorables à la fabrication des briques et des tuiles. Par conséquent, la plupart des unités d'habitations des hautes terres est caractérisée par des murs en briques ou en terre battue et des toits en tôles, ou en chaume ou en tuile.
- Les régions du Sud et Sud-Ouest sont les

1.1.6. Contexte sécuritaire

L'aspect sécuritaire est très important pour le cadre de vie de la population. En effet, le type et les caractéristiques d'habitation ainsi que le cadre de vie de la population tant en milieu rural qu'en milieu urbain sont influencés par la sécurité. Toutefois, chaque milieu a sa spécificité en termes d'insécurité. Dans cette optique, en milieu urbain et péri-urbain, surtout dans les régions Analamanga, Atsinanana, etc... l'insécurité se manifeste sous forme de vols, de cambriolages, d'attaques à main armée et de kidnapping. De ce fait, les ménages sont obligés de renforcer leurs bâtiments ou de construire des unités d'habitation en dur (briques ou bétons) et en étage. Par contre en milieu rural, c'est le vol de bœufs, le pillage et le vol des équipements et produits

1.2. REVUE DE LA LITTERATURE

L'habitation est l'espace dans lequel l'homme retrouve son identité, et à laquelle il s'identifie (Meliouh et Tabet Aoul, 2001). Elle est la projection de l'image du monde dans lequel il vit à petite échelle, comparé au monde plus vaste où il vit avec ses semblables. Pourtant, Mumford (1964) note que l'espace habité n'est ni neutre ni homogène ; il possède des significations qui sont liées à l'ensemble de l'existence de chaque habitant. A ce propos, Meliouh et Tabet Aoul (2001) remarquent que

régions les moins pluvieuses de l'île. Elles sont caractérisées par le climat aride avec des sols qui ne sont pas favorables à la fabrication des briques et des tuiles. De cette raison, la grande partie des unités d'habitation dans ces régions est marquée par des toits en chaumes ou en tôle et des murs en parpaing ou en terre battue.

Au regard de cette classification, on constate que la pluviométrie diminue au fur et à mesure que l'on part du Nord vers le sud de Madagascar. Par conséquent, les ressources en eau et les caractéristiques des végétations et du sol sont variées dans cet axe Nord- Sud. En effet, les régions du Nord disposent suffisamment des ressources tandis que les régions du Sud n'en disposent pas assez. Ce constat nous permet de tisser le lien entre la répartition inégale des ressources en eau et la disparité régionale de l'accès des ménages à l'eau potable à Madagascar. Il permet également de présager le lien entre les caractéristiques de l'habitation et les ressources exploitables pour la construction des logements notamment la qualité de logement dans ces régions.

agricoles qui sont observés. Cette situation a poussé les ménages ruraux à construire des bâtiments en dur (briques ou bétons) constitué de deux à trois étages et de toit en tôle.

Il est à remarquer que les voleurs de zébus ou les « dahalo » sont d'importants groupes armés comprenant jusqu'à des centaines de personnes qui font des razzias dans les zones riches en zébus notamment dans les régions d'Atsimo Andrefana, d'Androy, d'Anosy, de Bongolava et de Melaky. Selon Razafindrabe et al, (2017), ces dahalo vont jusqu'à bruler tout un village et même jusqu'à décimer toute sa population après avoir violé ses femmes et voler tous ses zébus

les différentes formes d'habitations, qu'a conçues l'homme, font référence à des facteurs variés. Ces facteurs sont tous liés à deux entités « l'homme » et « l'environnement ». Il convient donc, avant d'analyser les données sur cette thématique, de faire un état des lieux des connaissances sur le sujet. Quatre approches sont présentées : l'approche socio-culturelle, l'approche socio-économique, l'approche démographique, et l'approche environnementale.

1.2.1. Approche socioculturelle

L'environnement social et culturel est une référence de l'homme dans la conception de son habitation. Il représente également une dimension incontournable dans la vie de l'homme et joue un rôle déterminant dans la conception de son cadre de vie. En ce qui concerne le social, il désigne l'ensemble de la communauté dans laquelle évolue l'homme (Meliouh et Tabet Aoul, 2001). Ce social englobe les facteurs qui peuvent influencer les types de relations, comme le système socio-culturel, les héritages historiques, l'appartenance ethnique, et même les choix individuels et ceux des groupes sur la définition et la conception de son habitation, en lui proposant des références, certes réelles ou théoriques, dans la gestion de son espace.

Concernant la culture, elle désigne « l'ensemble des idées, des institutions et des activités ayant pris force de convention pour un peuple, la conception organisée du Sur-moi, la manière caractéristique dont un peuple considère le monde, et le type de personnalité d'un peuple, le genre d'être humain qui apparaît en général dans cette société » (Rapport, 1972). Les éléments culturels influencent la conception de l'homme en ce qui concerne son cadre de vie et son habitation. A ce propos, l'auteur note que la maison est une institution créée avec toute une série d'intentions, et n'est pas simplement une structure. En d'autres termes, la maison est un phénomène culturel; sa forme et son aménagement

1.2.2. Approche socioéconomique

Les caractéristiques de l'habitation font partie intégrantes des conditions ou du cadre de vie de la population. Il ressort des études antérieures que la qualité de l'habitation a un impact avéré sur la qualité de vie et le bien-être de la population (Hardill, 2006). Cet auteur précise aussi que le contenant (bâtiments...) et le contenu (personne, famille, groupes humains...) sont indissociables. De ce fait, la précarité du logement réflete la vulnérabilité de la population. Elle l'expose aux risques et à l'occurrence de certaines maladies ainsi qu'aux aléas climatiques tels que les inondations et les cyclones.

Hardill (2006) a noté également que la situation économique et professionnelle du ménage influence les caractéristiques de l'habitation. En effet, plus le ménage est riche, plus il pourrait se procurer un logement décent. Hardill (2006) note également le lien entre l'activité économique, le sont fortement influencés par le milieu culturel auquel elle appartient.

Dans le cadre de son étude, Meliouh et Tabet Aoul, (2001) remarquent que l'habitation des populations primitives a souvent reproduit la perception de l'homme, du monde qui l'entoure. Elle est considérée comme un symbole organique et corporel, sous différentes formes. En outre, les auteurs notent également que la religion et les traditions influencent le cadre de vie de la population et les habitations. En effet, la religion a, très souvent, servi, de repère conceptuel pour l'habitation, tel que le choix de son orientation, son degré d'ouverture sur l'extérieur, l'exigence d'une distinction des espaces sacrés, etc. Par ailleurs, les traditions ont tout autant joué un rôle important dans la conception de l'habitation en lui dictant des règles à ne pas enfreindre.

La hiérarchie et la distinction sociale influencent la qualité et la possession d'une habitation. A ce propos, Meliouh et Tabet Aoul, (2001) ont montré que la hiérarchie et la distinction sociale s'expriment par la possession d'une habitation. En effet, cette distinction se manifeste par les différentes marques deluxe, de plan architectural et autres caractéristiques qui la différencient aux autres. En Somme, les facteurs socioculturels tels que les différentes valeurs, les normes et les modes de vie expliquent la diversité des formes que prend la maison (Rapoport, 1972).

choix du couple et l'habitation. Elle a montré que la décision en matière d'habitation ou de résidence présente un brouillage des frontières entre la vie privée et la vie professionnelle et entre les différents aspects de la vie privée. En effet, la localisation du domicile a tendance à être déterminée par la carrière principale, alors que le choix spécifique de la maison reste plutôt une décision commune.

L'exercice de certaines activités économiques influence également le cadre de vie et le type d'habitation. En effet, certaines habitations sont à la fois utilisées comme lieu de résidence et lieu de travail. A ce propos, Mumford (1964) a fait remarquer que la cohabitation des artisans et de la domesticité à l'époque médiévale ne se rencontre plus aujourd'hui, vu la dépendance d'un atelier de peintre, d'un cabinet d'architecture ou d'une clinique de médecin. En effet, par le passé, comme durant l'antiquité et l'époque medieval, les lieux

d'habitation servaient également de lieu de travail. Toutefois, même aujourd'hui, il est à noter que dans le milieu rural, certaines activités telles que l'élevage d'animaux, la vente, la broderie et le tissage pratiqué par les femmes sont réalisées dans les unités d'habitation habituelle.

1.2.3. Approche environnementale

Les études antérieures (Fezzioui et al, 2008 ; Granasztói, 1996) ont montré que les facteurs environnementaux influencent le type et les caractéristiques de l'habitation. En effet, Fezzioui et al (2008) ont trouvé dans le contexte algérien que le type d'habitat découle des problèmes d'intégration climatique qui impliquent une consommation considérable d'énergie pour assurer le confort thermique.

Dans ce sens, Granasztói (1996) a révélé que les facteurs physiques, à savoir les matériaux de construction et le climat jouent un rôle important dans la construction des habitations.

Les conditions climatiques et géographiques

1.2.4. Approche démographique

En ce qui concerne le lien entre les caractéristiques sociodémographiques du ménage et les caractéristiques de l'habitation, NAE (2007) note que le nombre de personnes par logement constitue un repère et un indicateur extrêmement importantimportants dans l'appréciation et l'évaluation de l'habitation, y compris de la qualité de vie. Dans cette optique, la taille de ménage influence la qualité de logement et le nombre de pièces occupées. Cet auteur remarque également que la taille du logement, le minimum de confort et la densité élevée limitent la qualité de l'habitation.

Meliouh et Tabet Aoul, (2001) notent que les unités d'habitation des ménages composés de grandsparents, de parents, d'enfants, et souvent de petits-

influent sur le type et les caractéristiques de l'habitation, notamment sur les conditions de vie de la population. En effet, Fezzioui et al (2008) ont montré que, le choix des matériaux pour la fabrication des murs et des toits, a une incidence notable sur la consommation d'énergie. Par ailleurs, dans le contexte de Matmata en Tunisie, l'habitation est bâtie dans des environnements hostiles mais l'homme a su remodeler et profiter de ce qu'offre le site. De même, dans le Pueblos au Sud Ouest des Etats-Unis d'Amérique, où l'ensemble des habitations épousent la forme en pente du site en créant ainsi une protection naturelle contre les différents phénomènes climatiques, tells que les vents forts et les precipitations importantes.

enfants dans la société Arabo-musulmane sont très indicatives de la hiérarchisation dans l'extension du noyau initial de l'habitation. En effet, les habitations se sont formées par agglutination par rapport à une cellule initiale des parents, tout en étant accessibles à partir de celle-ci. Ils notent également que les formes d'habitation varient selon la situation matrimoniale. En effet, dans le contexte africain, ces formes sont fonction des relations conjugales (monogamie ou polygamie) adoptées par chaque société. Pour la famille monogame, l'habitation est structurée autour d'un point central qu'est l'espace de vie de la femme et des enfants, alors que dans la famille polygame, elle est structurée d'une façon radiale donnant aux différents espaces de vie la même importance.

1.3. DEFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS ET INDICATEURS

Cette section présente la définition des concepts, la méthodologie et les limites de l'analyse ainsi que l'évaluation de la qualité de données utilisées.

Les informations exploitées dans le cadre de cette analyse sont les données enregistrées dans les questionnaires ménages du RGPH-3 de Madagascar. Ces données sont collectées auprès de chaque ménage et comportent les informations sur les caractéristiques de l'habitation et le cadre de vie de la population.

Dans la présente étude, la méthodologie d'analyse consiste à :

- Décrire la variation des caractéristiques de l'habitation et du cadre de vie de la population selon le milieu de résidence, la région et la province :
- Ressortir les variations de la commodité et le standing de l'unité d'habitation selon le profil sociodémographique du chef de ménage, les caractéristiques du ménage et le milieu de résidence, la région et la province.

Dans le cadre de cette étude, nous avons deux populations d'étude. En effet, dans l'analyse de l'habitation, nous avons comme population l'ensemble des bâtiments habités par les ménages sur le territoire de Madagascar. Tandis que dans l'analyse du cadre de vie de la population, la population étudiée est l'ensemble des personnes résidentes dans les ménages ordinaires.

1.3.1. Définition des principaux concepts

Bâtiment : Le concept « bâtiment » désigne toute construction indépendante couverte par un toit, limitée par des murs et utilisée à des fins diverses: habitation, commerce, industrie, administration ou autres.

Logement : Le logement est un bâtiment occupé ordinairement par un ménage qui lui sert d'habitation. Il pourrait être composé de tout ou partie de bâtiment ou d'un groupe de bâtiments.

Habitation : L'habitation se définit comme l'aire dans laquelle vit les membres de ménage. Elle englobe les logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

Type d'habitation: Au sens du RGPH-3, le type d'habitation renvoie au type de logement occupé par le ménage notamment par le chef de ménage. Il s'agit de:

- Maison individuelle: si le logement est une construction à part et habitée par le seul ménage.
- Concession: ensemble d'unités d'habitation, appartenant à une seule personne, à un seul ménage (clôturé ou non).
- Appartement/Maison collective: si le ménage occupe une partie du logement, du bâtiment et les autres pièces habitées par d'autres ménages.

Caractéristiques de l'habitat: Les caractéristiques de l'habitat concernent notamment les matériaux du toit, des murs et du sol. A ces traits physiques, s'ajoutent des éléments de commodité et de confort que sont, entre autres, le nombre de pièce pour dormir, le mode d'éclairage, le mode d'approvisionnement en eau, le type d'aisance, les modes d'évacuation des ordures ménagères, les modes d'évacuations des eaux usées et l'énergie utilisée pour la cuisson.

Cadre de vie de la population: Le cadre de vie de la population renvoie à l'environnement dans lequel est établie une unité d'habitation et où vivent de manière intime les membres d'un ménage.

Standing de l'unité d'habitation : Ce concept

désigne la qualité de l'unité d'habitation où vit la population. Il renvoie à la combinaison de plusieurs variables caractéristiques physiques de l'habitation (matériaux de construction tels que le mur, le sol, le toit) et de la disponibilité de certaines installations d'usage domestique (le type d'aisance, le mode d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage, l'énergie utilisée pour la cuisson et les modes d'évacuation des ordures et des eaux usées) qui contribuent à l'amélioration du confort et du bienêtre de la population. Ce concept possède quatre modalités d'effectif égal (quartile). Il s'agit des modalités '« Habitation indécente » (1ère quartile), « Bas standing » (2ième quartile), « Moyen standing » (3ième quartile), et « Haut standing » (4ième auartile).

Commodité : La commodité d'un logement désigne la qualité de l'unité d'habitation. Toutefois, elle renvoie à la combinaison de disponibilités de certains biens et installations d'usage domestiques tels que:

- L'eau courante;
- La toilette gérée en toute securité ;

Source améliorée: Une source d'approvisionnement en eau est améliorée lorsque la conception et la construction de l'ouvrage, protègent suffisamment l'eau contre toutes contaminations extérieures (Ministère de l'eau, 2010). Elle régroupe les robinets domestiques ou publics connectés à une adduction d'eau potable gravitaire (AEPG) ou à une adduction d'eau potable utilisant des eaux de surfaces traitées, les forages et les puits équipés de pompes à motricité humaine. Ainsi, il s'agit bien du concept utilisé par les équipes d'enquêteurs lors de la collecte des données pour le RGPH-3.

En revanche, une source d'approvisionnement en eau est qualifiée de non améliorée quand elle n'est pas protégée contre toute pollution extérieure et que son eau ne peut pas être utilisée pour la consommation humaine. Parmi les sources non améliorées, nous pouvons citer la source protégée ou couverte, eau de bouteille, puits sans pompe recouvert, puits sans pompe non recouvert, source non protégée, rivière, barrage, lac, mare, fleuve, canal

d'irrigation, eau de pluie, service camion citerne et vendeur d'eau.

Eau potable : L'eau potable désigne l'eau qu'on peut boire sans risque à la santé. Selon le code de l'eau malagasy, l'eau potable renvoie à l'eau destinée à la consommation humaine qui par traitement ou naturellement, répond à des normes organoleptiques, physico-chimiques, bactériologiques et biologiques fixées par décret .

Accès à l'eau potable : L'accès à l'eau potable désigne l'usage ou l'approvisionnement effectif par les ménages à l'une des sources suivantes: le robinet dans le logement, le robinet individuel dans la cour, le robinet commun dans la cour, la borne fontaine ou pompe publique, le forage et le puits à pompe motrice humaine.

Type d'aisance : Le type d'aisance est un indicateur de la qualité du système sanitaire du ménage. Il évalue l'hygiène et l'assainissement adoptés par le ménage afin d'éviter certaines maladies et d'assurer l'amélioration de la santé. Ces types d'aisance sont les suivants:

- Pas d'installation/Dans la nature.
- Latrine avec siège anglais (avec ou sans chasse d'eau).
- Latrine à la turque: sans siège (avec ou sans chasse d'eau).
- Toilette avec plateforme à béton lisse porcelaine, fibre de verre.
- Latrine avec plateforme en bois, terre.
- Fausse perdue/Trou ouvert.
- Autre, à préciser dans l'espace prévu.

Toilette ou latrine améliorée: La définition utilisée pour ce concept durant le recensement est celle du Ministère de l'eau, dans sa version de 2010, et dont les caractérisations sont les suivantes:

Une latrine est dite améliorée quand elle permet une séparation suffisante des excrétas humains et empêche le contact avec les usagers. Cette infrastructure doit comporter une plateforme (dalle) nettoyable et lavable. Elle assure une bonne hygiène et permet d'éviter la propagation des maladies. Elle regroupe les infrastructures suivantes: latrine avec siège à l'anglaise, latrine à la turque, latrine avec plateforme sanplat, latrine avec plateforme sanplat intégrée, latrine avec plateforme en béton lissé, porcelaine, fibre de verre et la latrine avec plateforme circulaire en dôme.

Les latrines sont considérées comme non améliorées lorsqu'elles ne permettent pas de garantir une hygiène suffisante et de contenir la propagation des maladies et lorsque la plateforme (dalle) n'est pas lavable. Les pratiques de défécation en plein air, sans aucune infrastructure d'assainissement, sont considérées comme une pratique non améliorée. D'une manière générale, elle regroupe la latrine avec plateforme en bois, la latrine avec plateforme en terre, le trou ouvert, tinette, la défécation à l'air libre, la latrine suspendue et la latrine volante.

Toilettes ou latrines gérées en toute sécurité : Ce concept désigne les services d'assainissement de base. En effet, il regroupe les latrines améliorées de l'habitation qui ne sont pas partagées avec les autres.

NTIC (Nouvelles Technonologies d'Information et de Communication): Ce concept se définit comme la disposition d'au moins l'un des équipements suivants: radio, télévision, lecteur video, ordinateur, téléphone fixe et mobile

Accessibilité: L'accessibilité renvoie à la capacité, pour différents groupes sociaux d'obtenir des biens et des services (Small et Witherick, 1996). Dans ce sens, Gesler (1984), considère l'accessibilité comme un potentiel pour qu'un lien s'établisse. A ce propos Parker (1980) note que l'accès désigne la capacité d'atteindre un service et d'y être admis. Ces définitions sont celles qui ont été utilisées lors de la collecte des données pour le présent RGPH-3, en conséquence, elles seront reprises dans le cadre de cette analyse thématique, où l'accessibilité renvoie à l'utilisation et à la jouissance de certains biens et services.

Disponibilité: La disponibilité est définie comme la relation entre le volume de l'offre et de la demande des biens et des services. Cette disponibilité comporte au moins trois composantes principales: présence physique, disponibilité temporelle et fourniture de prestations adaptées en volume et en nature aux besoins. Dans cette étude la disponibilité renvoie à la présence physique.

Desserte: La desserte renvoie à la disponibilité et à l'accessibilité à des biens ou des services par des personnes depuis leurs lieux d'habitation ou bâtiments. Telle que cette notion a été utilisée lors de la collecte d'informations pour le présent recensement, l'exploitation et l'analyse thématique vont se servir des mêmes concepts.



1.3.2. Variables d'analyse

Les variables utilisées dans le cadre de cette analyse thématique sont:

Variables caractéristiques d'habitation et du cadre de vie de la population :

- Type de habitation
- Nature de sol
- Nature du mur
- Nature du toit
- Principal mode d'éclairage
- Principal source d'approvisionnement en eau
- Type d'aisance
- Evacuation des eaux usées
- Evacuation des ordures ménageres

- Possession de poste télévision
- Possession ordinateur
- Eauipement internet
- Possession de voiture
- Possession de Moto/Scooter/Bajaj/Quad
- Possession de téléphone fixe
- Possession de téléphone portable
- Possession de bicyclette/Cyclopousse

Variables géograhiques :

- Milieu de résidence
- Région de résidence
- Province

1.4. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

1.4.1. Limites des données

La limite de cette étude se situe au niveau de la relation entre ménage et bâtiment. Dans le cas idéal, mais ce n'est pas toujours le cas, un ménage occupe un seul bâtiment et inversement. Il est aussi possible que, d'une part, plusieurs ménages occupent un même bâtiment. Pour cela, les caractérisques de ce bâtiment reviennent autant de fois que le nombre de ménages qu'il abrite. D'autre part, un ménage occupe plus d'un bâtiment. Ces différents bâtiments

peuvent être de diverses natures. L'analyse du logement de ce ménage revient à analyser le batiment où vit le chef de ménage. A cet effet, on perd les informations sur les autres bâtiments utilisés par ce même ménage. Par ailleurs, les informations collectées lors du RGPH-3 ne permettent pas de cerner tous les aspects des habitations des ménages et des cadres de vie de leurs membres.

1.4.2. Evaluation de la qualité des données

Dans le cadre de l'analyse des données d'un Recensement Général de la Population et de l'Habitation, il est indispensable de vérifier et d'évaluer la qualité des données utilisées afin d'apprécier la portée des indicateurs. Cette évaluation répose sur l'examen des taux de non réponse pour chaque variable utilisée dans le cadre de l'analyse de cette thématique. Il est à noter que le complément à 1 de

ce taux pour variable quelconque constitue le taux de réponse de cette variable. Cet indicateur (taux de non réponse) est pertinent car il nous renseigne sur la qualité des données collectées avant l'étape de l'analyse proprement dite. Une variable est considérée comme acceptable en termes de couverture lorsque son taux de non réponse est inférieur à 5 %.

Tableau 1.1. Principaux indicateurs et définitions

VARIABLES	TAUX DE NON REPONSE (%)
Type d'habitation	0,00
Nature du sol	0,00
Nature des murs	0,00
Nature du toit	0,00
Mode principal d'éclairage	0,47
Principale source d'approvisionnement en eau	3,17
Type d'aisance	0,47
Mode d'évacuation des ordures ménagères	0,47
Mode d'évacuation des eaux usées	0,47
Possession de poste télévision	0,00
Possession d'ordinateur	0,00
Possession d'équipement internet	0,00
Possession de voiture	0,00
Possession de moto/scooter/bajaj/quad	0,00
Possession de bicyclette/cyclopousse	0,00
Possession de téléphone fixe	0,00
Possession de téléphone portable	0,00
Milieu de résidence	0,00
Région de résidence	0,00
Province de résidence	0,00

Étant donné que les taux de non réponses des variables considérées dans cette étude sont tous inférieurs à 5 %, on peut dire que les variables sont de bonne qualité.



CHAPITRE 2: CARACTERISTIQUES DES HABITATIONS

Les caractéristiques de l'habitation constituent des déterminants des conditions de vie des ménages qui occupent ces logements. Elles entretiennent une relation forte avec ces conditions et fournissent des informations pertinentes sur la qualité de ces habitations, en vue d'en tirer des recommandations viables en matière de politique d'habitation et de gestion des risques et de catastrophes, pour leur amélioration. Dans cette optique, le présent chapitre se propose d'analyser les caractéristiques de l'habitation en s'intéressant davantage au type

d'habitation, à la densité d'occupation du sol et au standing de l'unité d'habitation. Ce chapitre présente aussi les caractéristiques des murs, des toits et du sol de l'habitation. Il montre également l'environnement dans les unités d'habitation en se focalisant au mode principal d'approvisionnement en eau potable, au mode principal d'éclairage, au principal lieu d'aisance, au principal mode d'évacuation des ordures ménagères et au mode d'évacuation des eaux usées.

2.1. STATUT ET DENSITE D'HABITATION

2.1.1. Type de habitation

Le type d'habitation englobe le type de bâtiment occupé par la population. Pour le cas du RGPH-3 de Madagascar, ce concept régroupe la maison individuelle, la concession et le building ou grand bâtiment. Globalement, le RGPH-3 révèle que la grande majorité des habitations à Madagascar est constituée par des maisons individuelles (82,9 %). Les concessions sont les moins répandues dans toute l'île (5,5 %). Cette tendance est également

constatée aussi en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 65,2 % des habitations en milieu urbain sont des maisons individuelles. Tandis qu'en milieu rural ce type d'habitation représente une proportion de 87.6 %.

Le type concession reste le moins observé quel que soit le milieu considéré, urbain comme rural, respectivement 8,1 % et 4,8 % (Tableau 2.1).

Tableau 2.1. répartition en pourcentage des habitations par type de bâtiment selon le milieu de résidence

			Type de bâtiment (%)		
Unité Géographique	Maison individuelle/ Villa	Concession	Appartement/ Maison collective/ building	Total	Effectif
Urbain	65,2	8,0	26,8	100,0	1 284 185
Rural	87,6	4,8	7,6	100,0	4 824 185
MADAGASCAR	82,9	5,5	11,6	100,0	6 108 370

Source : MDG - INSTAT - RGPH2018

L'analyse du type d'habitation au niveau régional renforce la constatation faite au niveau de chaque milieu de résidence. En effet, les maisons individuelles prédominent toujours dans chaque région (plus de 50 %). En plus, une spécificité est constatée dans quelques régions notamment dans les régions comme Analamanga, Vakinakaratra, Itasy, Bongolava, Haute Matsiatra et Amoron'i Mania. En

effet, ces régions disposent de plusieurs habitations de type building (Plus de 15 %). En revanche, les autres n'en possèdent que moins de 10 %.

Les régions telles que: Atsimo Atsinanana, Anosy et Diana sont les seules qui présentent une proportion appréciable (plus de 10 %) d'habitation de type concession, par rapport aux autres regions (Tableau 2.2).

Tableau 2.2. répartition en pourcentage des habitations par type de bâtiment selon la région

	Ту	pe de bâtiment (%)		
Unité Géographique	Maison individuelle/Villa	Concession	Appartement/ Maison collective / building	Total	Effectif
Analamanga	55,4	4,7	39,9	100,0	897 514
Vakinankaratra	77,0	2,4	20,6	100,0	464 841
Itasy	79,4	2,0	18,6	100,0	204 969
Bongolava	82,3	2,2	15,5	100,0	150 693
Haute-Matsiatra	82,3	2,9	14,9	100,0	296 889
Amoron'i Mania	78,3	2,2	19,5	100,0	173 389
Vatovavy Fitovinany	95,0	4,7	0,3	100,0	313 437
Ihorombe	92,6	5,4	2,0	100,0	92 034
Atsimo-Atsinanana	86,8	12,8	0,5	100,0	199 464
Atsinanana	91,9	3,3	4,8	100,0	376 441
Analanjirofo	94,6	4,9	0,5	100,0	323 232
Alaotra Mangoro	90,5	2,6	6,9	100,0	297 650
Boeny	84,6	6,8	8,5	100,0	230 302
Sofia	93,8	5,0	1,2	100,0	376 760
Betsiboka	91,2	3,4	5,4	100,0	88 688
Melaky	92,2	6,0	1,7	100,0	69 792
Atsimo-Andrefana	90,0	8,4	1,6	100,0	421 422
Androy	91,3	8,2	0,5	100,0	209 028
Anosy	84,0	12,9	3,1	100,0	193 638
Menabe	91,7	6,1	2,2	100,0	162 369
Diana	86,6	10,5	2,8	100,0	255 588
Sava	86,1	7,6	6,3	100,0	310 230

2.1.2 - Densité occupation du sol

La notion de densité dans cette analyse traite la concentration des habitations par rapport à la superficie sur laquelle les logements sont bâtis. En effet, le RGPH-3 révèle que, dans l'ensemble de toute l'Ile, chaque kilomètre carré contient 10,3 habitations dont les valeurs respectives en milieu urbain et en milieu rural sont de 66,5 et 8,4.

En particulier, quelle que soit la zone considérée, les maisons individuelles sont toujours prépondérantes. Au niveau national et en milieu rural, elles sont de l'ordre respectivement de 8,5 habitations par km2 et 7,4 habitations par km2. En revanche, en milieu urbain, elles représentent 43,3 habitations par km2 (Tableau 2.3).

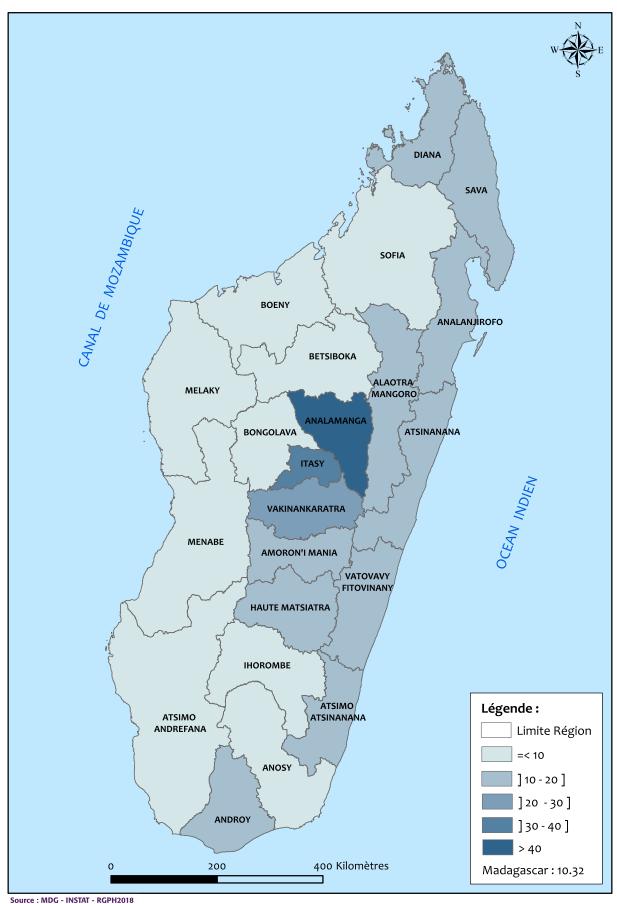
Tableau 2.3. densité d'occupation du sol par type d'habitations selon le milieu de résidence

Unité Géographique	Maison individuelle/Villa	Concession	Appartement/ Maison collective/ building	Total	Effectif	Superficie (Km2)
Urbain	43,322	5,362	17,803	66,488	1 284 185	19 314,66
Rural	7,381	0,403	0,642	8,425	4 824 185	572 580,87
MADAGASCAR	8,553	0,565	1,202	10,32	6 108 370	591 895,53

D'une manière générale, une disparité en termes de densité subsiste entre les régions. En effet, trois régions du haut plateau (Analamanga, Vakinankaratra et Itasy) disposent de plus de 25 habitations au km2 (respectivement 51,7; 26,0 et 31,2 habitations au km2). Par contre, les plus faibles densités sont enregistrées dans les régions d'Ihorombe, de Melaky, de Betsiboka et de Menabe dont les valeurs sont respectivement de 3,5; 1,7; 3,1 et 3,3 habitations/km2.

On remarque que les dernières régions susmentionnées sont caractérisées par des maisons individuelles. Les plus fortes densités d'occupation du sol par les maisons individuelles ou villa s'observent à Analamanga (28,6 habitations/km2), Vakinankaratra (20,0 habitations/km2) et Itasy (24,7 habitations/km2). En revanche, les plus faibles se trouvent dans les régions Ihorombe (3,3 habitations/km2), Betsiboka (2,8 habitations/km2), Melaky (1,8 habitations/km2) et Menabe (3,0 habitations/km2) (cf annexe 1 : Tableau 1).

Carte 2.1. Densité d'occupation du sol





2.2. MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La nature des principaux matériaux de construction du sol, du mur et du toit est l'une des caractéristiques de l'habitation de la population. Il est à remarquer que dans l'analyse du sol, on se limite uniquement aux maisons individuelles.

2.2.1. Nature du sol

La nature du sol est étudiée principalement pour mieux évaluer la qualité et la durabilité du logement d'habitation. Ainsi, sont dit précaires, les matériaux de construction du sol pour le cas de tige ou écorce ou feuille ou bambou, de natte, de planche rudimentaire et de sol nu ou terre ou sable ; contrairement à ceux qui sont faits en parquet ou bois ciré, ciment ou Vinyle ou carreaux ou moquette, qui sont qualifiés de « non précaire ».

En effet, le Graphique 2.1 montre qu'au niveau national, l'habitation dont le sol est fait de matériaux précaires prédomine encore (70,8 %). Ce type d'habitation est notamment observé en milieu rural (77,8 %). Par contre en milieu urbain, il y a

moins de constructions qui ont du sol en matériaux précaires (35,1 %).

A l'échelle régionale, comme indiqué dans le Graphique 2.2 ci-dessous, on observe plutôt dans les zones Est, Sud, et Ouest de l'Ile, la grande majorité des habitations est faite avec des sols en matériaux précaires ; entre autres les cas de Vatovavy Fitovinany (93,4 %), Atsimo antsinanana (93,80 %), Melaky (84,4 %) et Androy (89,4 %). Quant à celles dont les habitations ont des sols en matériaux non précaires, on identifie les régions Analamanga et Diana, lesquelles se démarquent avec des proportions respectives de 63,7 % et 52,7 %.

Tableau 2.4. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du sol selon le milieu de résidence

				Matériaux don	ninant du sol			
Unité Géographique	Sol nu	Tige/ écorce/ feuille / bambou	Natte	Planche rudimentaire	Parquet/ bois ciré	Ciment	Vinyle, Carreau, moquette	Total
Urbain	6,8	3,9	10,9	13,5	6,4	53,1	5,4	100,0
Rural	11,5	13,6	41,8	10,9	5,2	15,9	1,1	100,0
MADAGASCAR	10,8	12,0	36,7	11,3	5,4	22,0	1,8	100,0

Source : MDG - INSTAT - RGPH2018

Graphique 2.1. Caractère précaire des matériaux de construction du sol selon le milieu de résidence

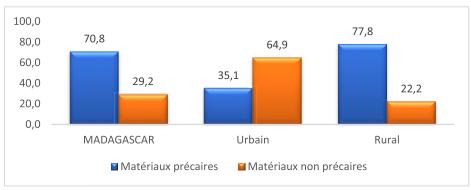
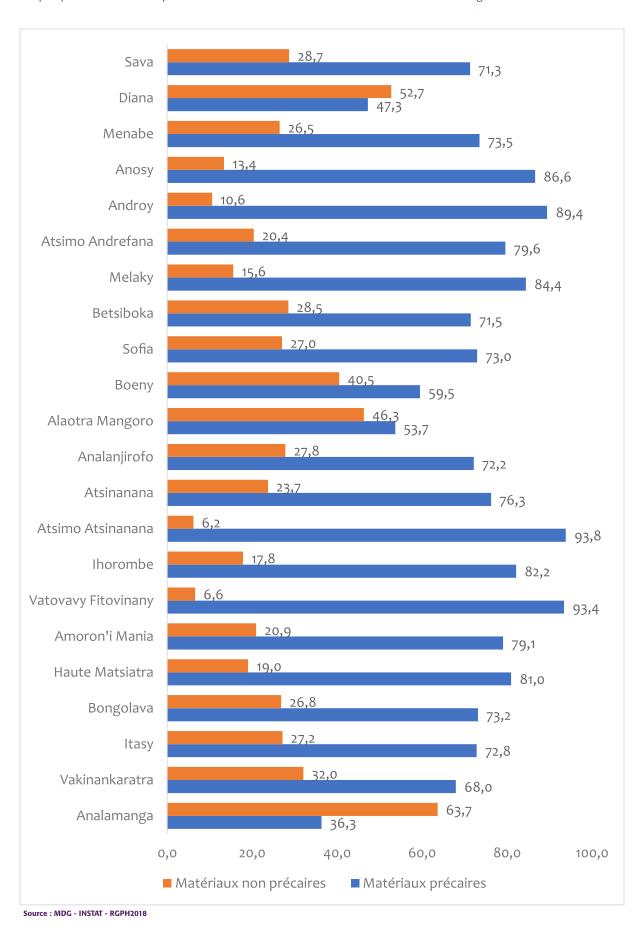


Tableau 2.5. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du sol selon la région

				Matériaux do	ominant du sol			
Unité Géographique	Sol nu	Tige/ écorce/ feuille/ bambou	Natte	Planche rudimentaire	Parquet/ bois ciré	Ciment	Vinyle, Carreau, moquette	Total
Analamanga	12,1	0,6	14,7	8,9	14,2	41,4	8,1	100,0
Vakinankaratra	26,0	0,4	32,0	9,6	20,7	10,5	0,8	100,0
Itasy	20,8	0,2	47,0	4,8	9,9	16,4	0,9	100,0
Bongolava	17,0	0,4	53,7	2,1	2,6	23,4	0,8	100,0
Haute-Matsiatra	27,7	0,5	47,5	5,3	4,6	12,4	2,0	100,0
Amoron'i Mania	26,9	0,5	42,6	9,1	17,9	2,8	0,2	100,0
Vatovavy Fitovinany	7,2	37,0	37,2	12,0	0,8	5,6	0,2	100,0
Ihorombe	8,4	0,3	72,6	0,9	0,3	17,0	0,5	100,0
Atsimo-Atsinanana	7,9	39,6	22,1	24,2	1,9	4,1	0,2	100,0
Atsinanana	0,7	46,9	5,5	23,2	2,2	19,8	1,7	100,0
Analanjirofo	2,9	31,4	5,9	32,0	7,1	20,1	0,6	100,0
Alaotra Mangoro	4,5	4,9	38,6	5,7	1,4	44,1	0,8	100,0
Boeny	9,4	0,9	48,8	0,4	0,2	38,3	2,0	100,0
Sofia	2,2	1,9	67,7	1,2	0,4	23,1	3,5	100,0
Betsiboka	8,4	0,5	61,7	0,9	0,3	26,1	2,1	100,0
Melaky	13,8	1,1	68,9	0,6	0,3	15,0	0,3	100,0
Atsimo-Andrefana	13,3	0,3	65,6	0,4	0,2	19,4	0,8	100,0
Androy	7,5	0,7	75,3	5,9	0,9	8,8	0,9	100,0
Anosy	13,3	4,5	53,9	14,9	1,6	11,6	0,2	100,0
Menabe	15,4	0,5	54,5	3,1	0,4	25,7	0,4	100,0
Diana	5,5	22,3	2,3	17,2	2,0	48,8	1,9	100,0
Sava	1,0	29,3	2,9	38,1	8,8	18,5	1,4	100,0

Graphique 2.2. Caractère précaire des matériaux de construction du sol selon la région



2.2.2. Nature des murs

L'étude du mur est nécessaire vu qu'il fait partie des éléments caractéristiques de l'habitation. La solidité du mur assure non seulement la sécurité de la population occupant contre tout danger, tels que les aléas climatiques, les incendies, le banditisme, etc, ... mais surtout, garantit la durabilité de l'habitation.

Dans le cadre de cette étude, les matériaux du mur sont classés en deux:

- Matériaux précaires : il régroupe les matériaux tels que terre battue, ou brique non cuite, ou tige, ou écorce, ou feuille, ou en planche, ou en bozaka, ou en matériaux de recuperation;
- Matériaux non précaires, comme le parpaing, ou la pierre, la brique cuite, ou le tôle ;

Le Graphique 2.3 montre que la plupart des habitations à Madagascar est constituée par des murs précaires (71,9 %). Ces habitations sont essentiellement construites avec des tiges ou écorce ou feuille, et de brique non cuite ou terre battue. Cette tendance est plus renforcée en milieu rural (80,4 %), qu'en milieu urbain, (40,3 %).

En revanche, en milieu urbain, la grande majorité des habitations est caractérisée par des murs non précaires (59,7 %), un luxe que les habitations en milieu rural ne peuvent se procurer en grande proportion, car dans ce milieu, ce type de mur n'est accessible que par 19,6 % d'entre elles.

Au niveau régional, comme le présente le graphique 2.4, les régions les plus touchées par la précarité de mur des habitations sont Vatovavy Fitovinany (96,6 %), Atsimo Atsinanana (96,1 %), Analanjirofo (92,6 %), Anosy (91,9 %), Androy (91,3 %), et Melaky (91,0 %).

Tableau 2.6. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du mur selon le milieu de résidence

				Matériaux de	ominant du	mur	,		
Unité Géographique	Parpaing, pierre	Brique cuite	Terre battue/ brique non cuite	Tige/ écorce/ feuille	Tôle	Planche	Bozaka	Matériaux de récupération	Total
Urbain	8,2	41,9	13,1	9,1	9,6	16,8	1,1	0,2	100,0
Rural	1,0	16,2	46,0	23,7	2,4	8,0	2,6	0,1	100,0
MADAGASCAR	2,6	21,6	39,1	20,6	3,9	9,8	2,3	0,1	100,0

Source : MDG - INSTAT - RGPH2018

Graphique 2.3. Caractère précaire des matériaux de construction du mur selon le milieu de résidence

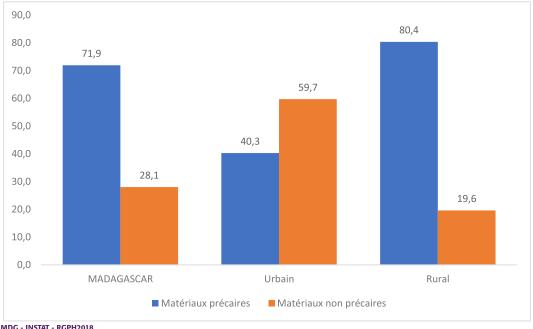
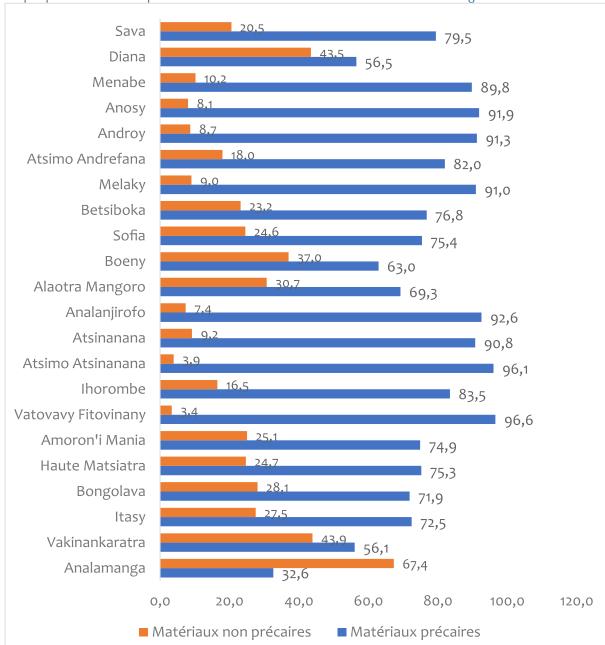


Tableau 2.7. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du mur selon la région

				Matériau dominant du mur	inant du mur					
Unité Géographique	Parpaing, pierre	Brique cuite	Terre battue/ brique non cuite	Tige/ écorce/ feuille	Tôle	Planche	Bozaka	Matériaux de récupération	Total	Effectif
Analamanga	2'0	999	29,1	0,1	0,2	3,4	0	0	100	897 514
Vakinankaratra	8,0	42,9	54,7	0,2	0,2	1,1	0,1	0	100	464 841
Itasy	0,2	27,2	72,1	1,0	0,1	0,2	0,1	0	100	204 969
Bongolava	0,2	27,5	71,1	0,3	0,4	0,4	0,1	0	100	150 693
Haute-Matsiatra	0,4	24,1	74,5	0,3	0,2	0,4	0,1	0	100	296 889
Amoron'i Mania	0,4	24,5	73,1	0,5	0,2	1,2	0,1	0	100	173 389
Vatovavy Fitovinany	1,2	6′0	12,3	79,1	1,3	4,7	0,4	1,0	100	313 437
Ihorombe	_	15,2	2'6/	1,1	6,0	2,5	0,2	0,2	100	92 034
Atsimo-Atsinanana	6'0	1,1	17	69,5	1,9	6,8	0,5	0,2	100	199 464
Atsinanana	6,2	0,3	7'0	66,2	2,7	23,5	6,0	1,0	100	376 441
Analanjirofo	2,3	0,4	7'0	48,6	4,7	42	1,2	1,0	100	323 232
Alaotra Mangoro	0,3	30,1	55,9	8,4	6,3	4,7	0,2	1,0	100	297 650
Boeny	11,9	5,6	35,4	21,5	19,5	3	2,5	9′0	100	230 302
Sofia	-	23	65,5	6,5	9'0	1,7	1,7	0	100	376 760
Betsiboka	2'0	21,6	73,6	2	6'0	9′0	9′0	0	100	88 688
Melaky	1,5	6'9	63,2	20,7	9′0	1,1	5,8	0,2	100	69 792
Atsimo-Andrefana	4,8	7,8	56	5,8	5,4	3,9	16,2	0,1	100	421 422
Androy	1,3	3,7	37,5	15,1	3,7	29,8	8,5	0,4	100	209 028
Anosy	1,4	4,5	41	17,3	2,2	29,4	4	0,2	100	193 638
Menabe	2,3	7,3	68,4	3,9	9′0	6	8,5	0	100	162 369
Diana	13,8	4,5	2,7	47,7	25,2	4,5	1,1	0,5	100	255 588
Sava	2,6	1,4	0,4	41,4	16,5	35,8	9′1	6,0	100	310 230
orocitada Tattoisi Odisi										



Graphique 2.4. Caractère précaire des matériaux de construction du mur selon la région

2.2.3. Nature du toit

Le toit caractérise également la qualité d'une habitation. Il constitue une assurance pour la population contre tout danger, tels que les aléas climatiques, les incendies, etc...et également la durabilité de l'habitation.

Dans le cadre de cette étude, un toit est qualifié de « précaire » lorsqu'il est fabriqué à l'aide de tige, ou écorce, ou feuille, ou en bozaka, ou en matériaux de récupération, tandis qu'un toit en tuile, ou en ciment ou en fibrociment et en tôle, est classé « non précaires ».

Le Graphique 2.5 montre qu'au niveau national, la majorité des habitations ont des toits précaires (56,0 %). Cette tendance est inversée en milieu urbain (16,2 %) par un fort usage de tôle comme toiture (77,7 %). Pourtant, en milieu rural, la proportion d'habitations en toit précaire reste importante (66, 5 %).

Le Graphique 2.6, révèle que les régions les plus touchées par une forte précarité des toits des habitations, allant jusqu'à plus de 75 %, sont: Vatovavy Fitovinany (84,6 %), Atsimo Atsinanana

HABITATION ET CADRE DE VIE DE LA POPULATION

(79,6 %), Ihorombe (79,8 %), Androy (78,8 %), Melaky (85,4 %) et Atsimo Andrefana (77,0 %). Dans toutes ces régions, cette tendance est due à la prépondérance de l'usage de Bozaka et tige ou feuille.

Tableau 2.8. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du toit selon le milieu de résidence

			Maté	iau dominant (du Toit		
Unité Géographique	Tuile	Tôle	Ciment/ fibrociment	Bozaka	Tige/ feuille/ écorce	Matériaux de récupération	Total
Urbain	4,4	77,8	1,6	8,4	7,4	0,4	100,0
Rural	2,8	30,2	0,5	45,7	20,6	0,3	100,0
MADAGASCAR	3,1	40,2	0,7	37,9	17,8	0,3	100,0

Source: MDG - INSTAT - RGPH2018

Graphique 2.5. Caractère précaire des matériaux de contruction du toit selon le milieu de résidence

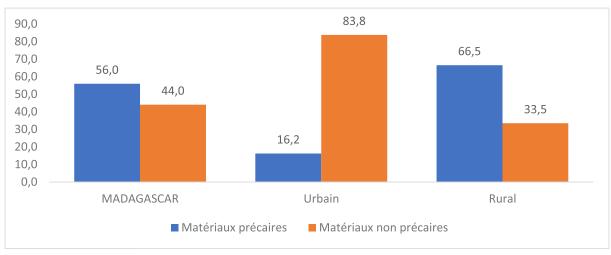
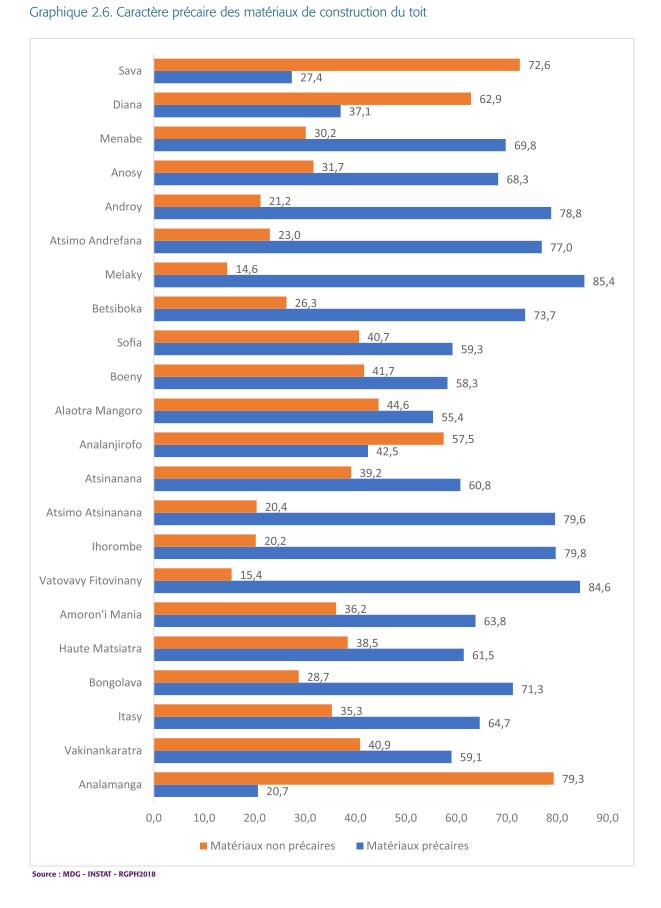


Tableau 2.9. Répartition en pourcentage des habitations par nature de matériaux dominant du toit selon la région

			Ma	atériau domi	nant du Toit			
Unité Géographique	Tuile	Tôle	Ciment / fibrociment	Bozaka	Tige/ feuille/ écorce	Matériaux de récupération	Total	Effectif
Analamanga	6,2	72,2	0,9	20,4	0,1	0,2	100,0	897 514
Vakinankaratra	7,6	33,1	0,2	58,8	0,2	0,1	100,0	464 841
Itasy	0,5	34,6	0,2	64,6	0,1	0,0	100,0	204 969
Bongolava	0,4	28,0	0,3	71,1	0,1	0,1	100,0	150 693
Haute-Matsiatra	11,8	26,3	0,4	61,2	0,2	0,1	100,0	296 889
Amoron'i Mania	2,5	33,6	0,1	62,5	1,2	0,1	100,0	173 389
Vatovavy Fitovinany	1,2	13,9	0,3	18,1	66,3	0,2	100,0	313 437
Ihorombe	1,3	18,5	0,4	79,3	0,4	0,1	100,0	92 034
Atsimo-Atsinanana	0,4	19,5	0,5	22,6	56,9	0,1	100,0	199 464
Atsinanana	1,1	36,7	1,4	11,7	48,7	0,4	100,0	376 441
Analanjirofo	1,6	55,1	0,8	3,5	38,7	0,3	100,0	323 232
Alaotra Mangoro	1,4	42,8	0,4	50,0	5,2	0,2	100,0	297 650
Boeny	1,2	39,4	1,1	21,3	36,8	0,2	100,0	230 302
Sofia	2,1	38,1	0,5	39,8	19,2	0,3	100,0	376 760
Betsiboka	0,7	24,9	0,7	61,5	12,0	0,2	100,0	88 688
Melaky	1,8	12,2	0,6	43,5	41,8	0,1	100,0	69 792
Atsimo-Andrefana	1,4	21,0	0,6	72,9	3,9	0,2	100,0	421 422
Androy	2,5	18,2	0,5	69,9	7,2	1,7	100,0	209 028
Anosy	1,4	29,7	0,6	47,6	17,9	2,8	100,0	193 638
Menabe	2,5	27,2	0,5	60,6	9,1	0,1	100,0	162 369
Diana	1,2	59,8	1,9	4,8	31,9	0,4	100,0	255 588
Sava	2,1	69,3	1,2	2,3	24,9	0,2	100,0	310 230

HABITATION ET CADRE DE VIE DE LA POPULATION



2.3. ENVIRONNEMENT DES UNITES D'HABITATION

2.3.1. Desserte des habitations en eau potable

La desserte en eau d'une unité d'habitation se réfère à l'accessibilité à l'eau potable (1),

Sur le plan national, les résultats du RGPH-3 de 2018 ont montré que, globalement, seuls trois habitations sur dix ont accès à l'eau potable depuis leur domicile d'habitation.

Une lecture selon le milieu permet de noter une fois de plus, que cette situation tourne encore à l'avantage du milieu urbain. En effet, dans ce dernier, le taux de desserte est de 66,0 % contre seulement 19,8 % en milieu rural. Cet avantage relatif au profit du milieu urbain vient du fait que les infrastructures en la matière y sont plus présentes, contrairement au milieu rural où, les principales sources d'eau potable sont encore les puits aménagés et les forages.

Lorsque nous prolongeons cette étude en analysant les situations des différentes régions du pays, nous pouvons également constater que ce taux de desserte semble être lié au développement de l'urbanisme dans chaque région, d'une part et à l'existence d'organisation locale en matière de mise à disposition d'eau potable auprès de la population d'autre part.

Ainsi, en tête de classement se trouve la région Analamanga, où les infrastructures sont relativement les mieux implantées comparées aux autres régions.

Cette région est suivie par celle de Boeny, d'Itasy et d'Atsinanana, les trois régions qui ont un taux de desserte dans l'intervalle de 35 % à 40 %.

Viennent ensuite les régions d'Atsimo Andrefana, d'Analanjirofo, de Diana, de Bongolava, et de Menabe pour lesquelles le taux de desserte en eau potable tourne autour de 30 %.

Le classement suivant correspond aux régions dont le taux de desserte en eau potable se trouve dans l'intervalle de 20 % à 24 %. Dans ce classement se trouvent les régions d'Androy, d'Anosy, de Betsiboka, de Haute Matsiatra, de Vakinankaratra et de Sava.

En dernier lieu se trouvent les régions telles que: Amoron'i Mania, Ihorombe, Alaotra Mangoro, Vatovavy Fitovinany, Sofia, Melaky et Atsimo Atsinanana, pour lesquelles le taux de desserte est inférieur à 20 %.

Tableau 2.10. Répartition en pourcentage des habitations par la desserte en eau potable selon le milieu de résidence

u. ''.' @'		Desserte en eau potable		
Unité Géographique	Desservie	Non desservie	Total	Effectif
Urbain	66,0	34,0	100,0	1 284 185
Rural	19,8	80,2	100,0	4 824 185
MADAGASCAR	29,5	70,5	100,0	6 108 370

1

79,8 Sava 20,2 70,2 Diana 73,5 Menabe 26,5 76,1 Anosy 23,9 76,1 Androv 68,6 Atsimo Andrefana 31,4 89,0 Melaky 76,6 Betsiboka 23,4 88,3 Sofia 11,7 62,7 Boeny 37,3 83,2 Alaotra Mangoro 16,8 69,9 Analanjirofo 64,7 Atsinanana 91,1 Atsimo Atsinanana 8,9 82,6 Ihorombe 17,4 86,2 Vatovavy Fitovinany 80,7 Amoron'i Mania 19,3 76,6 Haute Matsiatra Bongolava 29,6 63,1 Itasy 36,9 Vakinankaratra 77,0 Analamanga 60,7 0,0 20,0 40,0 60,0 80,0 100,0 ■ Non desservie ■ Desservie

Graphique 2.7. Répartition en pourcentage des habitations par la desserte en eau potable selon la région

2.3.2. Principale source d'éclairage

L'analyse de la desserte en électricité des habitations s'apparente un peu à celle de l'eau potable que nous avons vue précédemment (section 2.3.1), dans la mesure où les interventions de l'Etat dans les deux secteurs se font dans le cadre de la société d'Etat qui est la JIRAMA. Toutefois, en milieu rural, il y a également l'ADER ou Agence de Développement de l'Electrification, une agence de l'Etat en charge de la structuration de la production et de la distribution de l'énergie électrique en milieu rural à Madagascar. Celles-ci constituent l'offre publique en tant que le monopole d'Etat en matière de marché de distribution d'eau et/ou d'électricité dans le pays. Il est à remarquer que les secteurs privés ou les

ménages optent parfois pour certaines alternatives telles que l'utilisation de l'énergie solaire, éolienne voire des groupes électrogènes pour assouvir le besoin énergetique quotidien. De ce fait, le concept électricité dans le cadre du RGPH-3 considère à la fois l'électricité fournie par la JIRAMA et ces autres sources.

Ainsi, sur le plan national, 38,1 % des habitations sont desservies en électricité. Par rapport à cette variable, on observe une très grande disparité entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, si en milieu urbain, ce taux grimpe à 71,5 %, il chute à 29,2 % pour le milieu rural.

La desserte en électricité constitue sans doute un phénomène fortement tributaire de la mise en place des infrastructures appropriées. Ainsi, la mise en place d'une politique volontariste en faveur du secteur, telle que la promotion des énergies vertes et renouvelables, comme le solaire et l'éolienne, pourrait être une solution pour améliorer la situation en milieu rural.

Tableau 2.11. Répartition en pourcentage des habitations par la desserte en électricité selon le milieu de résidence

n 24 64		Desserte e	n électricité	
Unité Géographique	Desservie	Non desservie	Total	Effectif
Urbain	71,5	28,5	100,0	1 284 185
Rural	29,2	70,8	100,0	4 824 185
MADAGASCAR	38,1	61,9	100,0	6 108 370

Source : MDG - INSTAT - RGPH2018

Sur le plan régional, nous pouvons également constater que ce taux de desserte semble être lié au « développement de l'urbanisme » de chaque région, d'une part et à l'existence d'une politique de l'Etat visant à l'électrifier, via la société JIRAMA, de chef-lieu des Districts et certaines Communes spécifiques d'autre part.

Ainsi, en tête de classement se trouve la région Analamanga, avec un taux de desserte en électricité des habitations de 71,0 %. Les mêmes remarques formulées pour le cas de la desserte en eau potable, concernant l'existence et la relative pérennité des infrastructures au profit de cette région, restent valables.

La région Analamanga est suivie du groupe comprenant les régions d'Analanjirofo, de Sava, de Diana, d'Atsinanana, de Sofia, et de Menabe. Ces régions sont caractérisées par des taux de desserte en électricité très élevés comparés à l'ensemble, car effectivement, ils se situent dans l'intervalle de 40 % à 65 %.

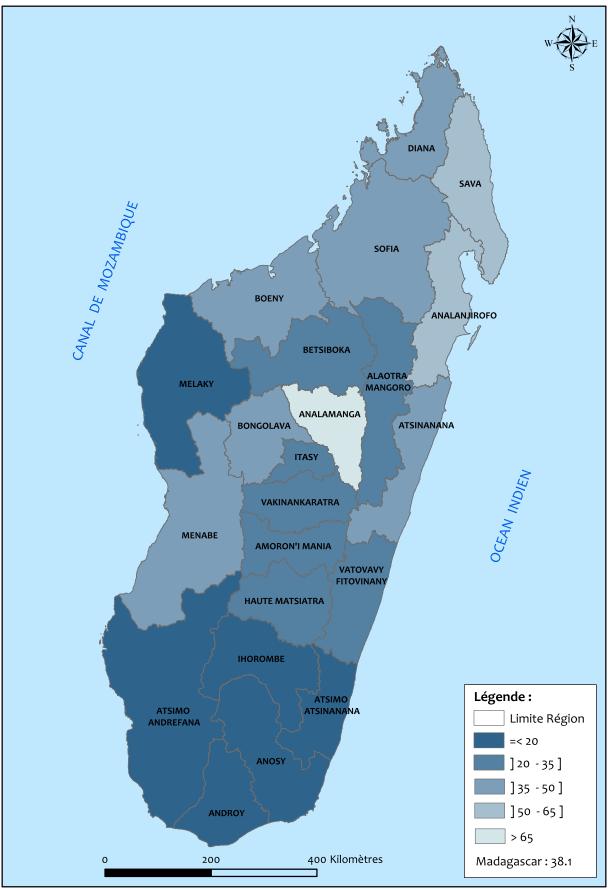
Ce groupe est suivi par un autre étant plutôt intermédiaire, ayant un taux de desserte entre 25 % à 40 %, et comprenant les régions de Boeny, de Bongolava, d'Alaotra Mangoro, et de Vatovavy Fitovinany.

Viennent ensuite les régions de Vakinankaratra, de Betsiboka, de Haute Matsiatra et d'Amoron'i Mania pour lesquelles le taux de desserte en électricité pour les habitations se situe entre 20 % et 24 %.

En dernier lieu se trouvent les régions suivantes : Amoron'i Mania, Atsimo Andrefana, Melaky, Ihorombe, Anosy, Atsimo Atsinanana et Androy, pour lesquelles le taux de desserte en électricité des habitations est soit proche de 20 %, soit strictement inférieur à 20 %.

Dans ce groupe du dernier classement, quatre régions figuraient déjà dans le dernier classement par rapport au taux de desserte en eau potable. Il s'agit des régions d'Amoron' i Mania, d'Ihorombe, de Melaky et d'Atsimo Atsinanana. Malheureusement, trois régions ayant une performance relative en desserte en eau potable viennent gonfler le rang des régions à faible performance en termes de desserte en électricité. Ce sont les régions d'Atsimo Andrefana, d'Anosy et d'Androy, toutes appartenant à l'ancienne Province de Toliara.

Carte 2.2. Desserte en électricité des habitations





La possession d'une toilette gérée en toute sécurité constitue encore pour les habitations à Madagascar un luxe auquel moins d'une sur dix d'entre elles peut prétendre en détenir. En effet, sur le plan national, seule 9,3 % des habitations a l'avantage d'en disposer.

En milieu urbain, ce taux monte et avoisine le double de la valeur nationale, soit 16,1 %, contre 7,5 % pour le milieu rural (Tableau 2.12). Ainsi, la grande majorité des habitations en milieu rural doit se contenter d'autres types d'aisance ne remplissant pas les exigences techniques définies pour les « toilettes gérées en toute sécurité ».

Tableau 2.12. Répartition en pourcentage des habitations par la possession de toilette gérée en toute sécurité selon le milieu de résidence

Unité Géographique		Toilette gérée en toute sécurité					
Unite Geographique	Dispose	Ne dispose pas	Total	Effectif			
Urbain	16,1	83,9	100,0	1 284 185			
Rural	7,5	92,5	100,0	4 824 185			
MADAGASCAR	9,3	90,7	100,0	6 108 370			

Source : MDG - INSTAT - RGPH2018

S'agissant des différentes régions du pays, on peut établir une classification en trois groupes selon la situation de chaque région vis-à-vis de la possession de toilette gérée en toute sécurité (TGTS):

Le premier est constitué uniquement de la région Analamanga avec un taux de possession de 17,2 %.

Le deuxième, ayant une valeur autours de la moyenne nationale de 9,3 %, soit un intervalle allant de 6,0 % à 13 %, et comprenant les régions d'Itasy, d'Amoron'i Mania, d'Analanjirofo, de Vakinankaratra, d'Atsinanana, de Bongolava, d'Alaotra Mangoro, de Haute Matsiatra, de Boeny, de Diana, de Sava, d'Anosy et de Sofia.

Le troisième et dernier groupe sera celle ayant leur taux de possession inférieur à 6,0 %, et composé par les regions de Vatovavy Fitovinany, d'Atsimo Atsinanana, de Betsiboka, d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Menabe, d'Ihorombe et de Melaky.

Si la qualité de la desserte en eau potable et en électricité dépend en grande partie de l'importance des investissements publics dans ces secteurs, la possession de TGTS par contre dépend essentiellement des efforts et de la volonté des particuliers. Autrement dit, les résultats dépendront de leur capacité technique et surtout financière à le faire. Du coup, la situation de l'habitation de chaque communauté par rapport à la possession de TGTS peut traduire de manière fidèle l'état de la pauvreté dans laquelle elle vit.

Les régions figurant dans le troisième groupe, et même celles du deuxième groupe du classement précédent sont presque toutes des régions pauvres avec peu de ressource et de structuration valable en termes d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le tableau 2.13 montre les régions classées suivant la performance par rapport à la possession de TGTS.

Tableau 2.13. Répartition en pourcentage des habitations possédant de toilette gérée en toute sécurité selon la région

	Toilette gérée en toute sécurité						
Unité Géographique	Possédant	Non possédant	Total	Effectif			
Analamanga	17,2	82,8	100,0	897 514			
Vakinankaratra	10,9	89,1	100,0	464 841			
Itasy	12,7	87,3	100,0	204 969			
Bongolava	8,9	91,1	100,0	150 693			
Haute-Matsiatra	8,5	91,5	100,0	296 889			
Amoron'i Mania	12,2	87,8	100,0	173 389			
Vatovavy Fitovinany	5,9	94,1	100,0	313 437			
Ihorombe	3,1	96,9	100,0	92 034			
Atsimo-Atsinanana	5,5	94,5	100,0	199 464			
Atsinanana	10,7	89,3	100,0	376 441			
Analanjirofo	11,5	88,5	100,0	323 232			
Alaotra Mangoro	8,7	91,3	100,0	297 650			
Boeny	8,5	91,5	100,0	230 302			
Sofia	6,5	93,5	100,0	376 760			
Betsiboka	5,2	94,8	100,0	88 688			
Melaky	2,3	97,7	100,0	69 792			
Atsimo-Andrefana	4,1	95,9	100,0	421 422			
Androy	5,1	94,9	100,0	209 028			
Anosy	7,5	92,5	100,0	193 638			
Menabe	3,7	96,3	100,0	162 369			
Diana	8,1	91,9	100,0	255 588			
Sava	7,6	92,4	100,0	310 230			

2.3.4. Principal mode d'évacuation des ordures ménagères

L'étude de l'environnement des milieux d'habitation se prolonge avec le mode d'évacuation des ordures ménagères. La façon dont les ordures ménagères sont évacuées reflète l'état de salubrité des milieux environnant des habitations.

Ainsi, sur le plan national, les résultats du recensement ont montré que dans presque la moitié des habitations du pays, soit 46,5 %, le mode d'évacuation consiste encore à jeter les ordures tout simplement dans la nature. Pour le reste, les ordures sont soit brûlées (36,1 %), soit déposée dans une poubelle pour ramassage (14,2 %). Outre les tristes chiffres sur le dépôt des ordures dans la nature, on déplore également dans ces présents résultats des pratiques qui consistent à jeter ces ordures dans les égouts (2,4 %) ou dans les fleuves, rivières et cours d'eau (0,8 %).

En ce qui concerne les milieux, il semblerait que les habitations en milieu urbain sont plutôt familières à la pratique consistant à brûler ou incinérer les ordures ménagères (41,6 %), ou à déposer ces ordures dans une poubelle pour ramassage (39,6 %). Cependant, on peut encore rencontrer une fraction assez importante d'habitations (14,9 %) qui jettent leurs ordures ménagères dans la nature.

Quant aux habitations en milieu rural, elles jettent leurs ordures ménagères dans la nature (54,9 %) ou les incinèrent (34,6 %). L'utilisation des poubelles pour ramassage y est encore faiblement pratiquée (7,4 %).

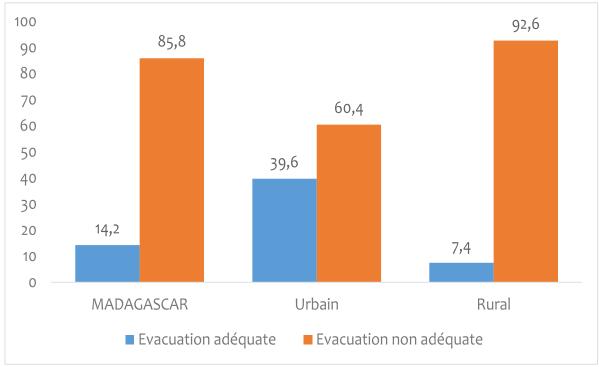
Tableau 2.14. Répartition en pourcentage des habitations par le principal mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence

	Principal mode d'évacuation des ordures ménagères					Qualité de l'évacuation des ordures ménagères		
Unité Géographique	Déposée dans une poubelle pour ramassage	Brulée/ incinérée	Jetée dans les égouts	Jetée dans le fleuve/ rivière	Jetée dans la nature	Evacuation adéquate	Evacuation non adéquate	
Urbain	39,6	41,6	2,6	1,3	14,9	39,6	60,4	
Rural	7,4	34,6	2,4	0,7	54,9	7,4	92,6	
MADAGASCAR	14,2	36,1	2,4	0,8	46,5	14,2	85,8	

Ainsi, à partir du Tableau 2.14, on peut catégoriser ces modes d'évacuation d'ordure ménagers en « évacuation adéquate » pour les deux premiers, et « évacuation non adéquate » pour le reste (cf Graphique 2.8). En effet, on observe nettement, une difference entre les deux categories pour le niveau national (14,2 % pour l'évacuation adéquate

contre 85,8 % pour celle de non adequate). Cette tendance est également constatée quand on analyse les milieu de résidence. Les écarts se creusent en milieu rural que celui du milieu urbain. L'évacuation adéquate s'élève à 39,6 % en milieu urbain, tandis qu'elle est de 7,4 % en milieu rural.

Graphique 2.8. Qualité de l'évacuation des ordures ménagères



Source : MDG - INSTAT - RGPH2018

En prolongeant cette analyse vers la situation de chaque région, on peut facilement classer les régions en trois catégories:

On a en premier lieu celles qui ont une proportion élevée d'habitations utilisant un mode adéquat d'évacuation des ordures, avec des valeurs supérieure à 10 %. Dans cette catégorie se regroupent les régions d'Analamanga, de Diana, de Boeny, d'Alaotra Mangoro et d'Atsinanana.

En deuxième lieu, il y a celles dont les proportions varient entre 5 % à 9,9 %. Cette catégorie comprend les regions d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany, de Betsiboka, de Bongolava, de Sofia, de Haute Matsiatra, d'Anosy, d'Ihorombe, d'Analanjirofo,

HABITATION ET CADRE DE VIE DE LA POPULATION

de Sava, de Melaky, de Vakinakaratra et de Menabe. En dernier lieu, celles dont les habitations utilisent généralement des modes non-adéquats d'évacuation des ordures ménagères. Dans cette dernière catégorie se concentrent les régions d'Itasy, d'Androy, d'Atsimo Atsinanana et d'Amoron'i Mania.

Tableau 2.15. Répartition en pourcentage des habitations par le principal mode d'évacuation des ordures ménagères selon la région

	Principal mode d'évacuation des ordures ménagères						
Unité Géographique	Déposée dans une poubelle pour ramassage	Brulée/ incinérée	Jetée dans les égouts	Jetée dans le fleuve/ rivière		Total	Effectif
Analamanga	47,4	46,1	1,3	1,0	4,2	100,0	897 514
Vakinankaratra	5,5	83,1	1,4	0,2	9,8	100,0	464 841
ltasy	3,8	81,2	1,7	0,3	13,0	100,0	204 969
Bongolava	8,8	52,2	1,6	0,4	37,0	100,0	150 693
Haute-Matsiatra	8,5	71,4	1,5	0,3	18,3	100,0	296 889
Amoron'i Mania	2,8	79,5	1,2	0,3	16,2	100,0	173 389
Vatovavy Fitovinany	9,6	10,6	3,8	1,3	74,7	100,0	313 437
Ihorombe	7,8	12,7	2,7	0,3	76,5	100,0	92 034
Atsimo-Atsinanana	3,1	5,2	2,3	0,4	89,0	100,0	199 464
Atsinanana	11,5	26,9	3,6	1,1	56,9	100,0	376 441
Analanjirofo	7,4	22,9	4,4	1,5	63,8	100,0	323 232
Alaotra Mangoro	13,5	45,6	3,0	0,6	37,3	100,0	297 650
Boeny	14,4	27,2	2,3	1,1	55,0	100,0	230 302
Sofia	8,7	12,3	2,3	1,4	75,3	100,0	376 760
Betsiboka	9,2	12,0	4,6	0,8	73,4	100,0	88 688
Melaky	6,6	11,2	3,4	0,3	78,5	100,0	69 792
Atsimo-Andrefana	9,9	16,4	2,0	0,4	71,3	100,0	421 422
Androy	3,2	10,7	3,0	0,4	82,7	100,0	209 028
Anosy	8,1	25,3	4,6	0,5	61,5	100,0	193 638
Menabe	5,3	16,3	2,5	0,6	75,3	100,0	162 369
Diana	15,2	23,6	2,2	1,2	57,8	100,0	255 588
Sava	7,4	27,5	2,6	1,4	61,1	100,0	310 230

65,1 Sava 61,2 Diana 38,8 78,4 Menabe 66,6 Anosy 33,4 86,1 Androy 73,7 Atsimo Andrefana 26,3 82,2 Melaky 78,8 Betsiboka 79,0 Sofia 58,4 Boeny 41,6 40.9 Alaotra Mangoro 59,1 69,7 Analanjirofo 61,6 Atsinanana 38,4 91,7 Atsimo Atsinanana 79,5 Ihorombe 20,5 79,8 Vatovavy Fitovinany 20,2 Amoron'i Mania 82,3 Haute Matsiatra 79,9 Bongolava 61,0 Itasy 85,0 Vakinankaratra 88,6 6.5 Analamanga 93,5 20,0 60,0 80,0 0,0 40,0 100,0 ■ Evacuation adéquate ■ Evacuation non adéquate

Graphique 2.9. Qualité de l'évacuation des ordures ménagères

2.3.5. Principal mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan national, les principaux modes d'évacuation des eaux usées consistent pour les habitations:

- A les déverser dans la nature, pour 76,8 %
- A les jeter dans les égouts pour 18,4 %

Tableau 2.16. Répartition en pourcentage des habitations par le principal mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

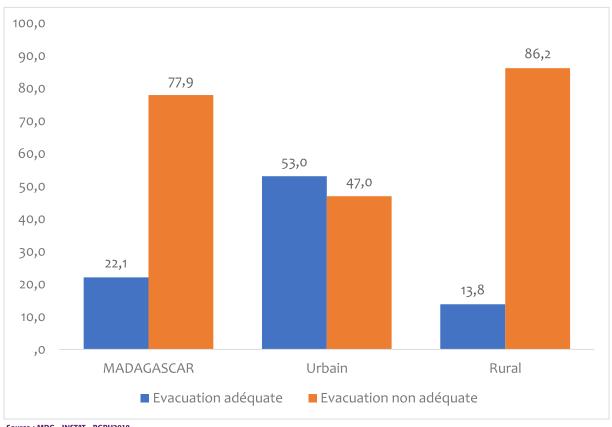
	Principal mode d'évacuation des eaux usées						
Unité géographique	Fosse dans la maison	Par les égouts	Versées dans la nature	Dans le fleuve/ rivière	Total		
Urbain	9,9	43,2	45,3	1,6	100,0		
Rural	2,0	11,8	85,3	0,9	100,0		
MADAGASCAR	3,7	18,4	76,8	1,1	100,0		

Dans cette analyse, deux modes d'évacuation sont qualifiés de « adéquats », et concernent l'utilisation de fausse dans la cour de la maison et l'utilisation d'égouts conduisant les eaux usées vers des endroits appropriés. Les autres modes tels que le déversement des eaux usées dans la nature ou dans les fleuves et rivières sont qualifiés de « non adéquats ».

Ainsi, les résultats du recensement nous indiquent que dans le pays, seule, une proportion de 22,1 %

des habitations pratique des modes adéquats d'évacuation d'eaux usées. Cette proportion est assez élevée en milieu urbain, avec une valeur de 53,1 %, et faible en milieu rural, avec un proportion de 13,8 %. Cet état de fait laisse présager l'insuffisance voire l'inexistence à Madagascar de disposition réglementaire obligeant chaque habitation à respecter une norme d'hygiène en matière de gestion technique et environnementale de l'évacuation des eaux usées.

Graphique 2.10. Qualité de l'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence



Source: MDG - INSTAT - RGPH2018

Sur le plan régional, le mode d'évacuation non adéquat prédomine. Seule la région Analamanga présente une proportion de plus de 50 % des habitations disposant de mode d'évacuation adequat

(soit 64 %). Le Graphique 2.14 nous montre que dans toutes les autres régions, la répartition se fait au profit des modes d'évacuation non adéquats.

Tableau 2.17. Répartition en pourcentage des habitations par le principal mode d'évacuation des eaux usées selon la région

	Principal mode d'évacuation des eaux usées							
Unité Géographique	Fosse dans la maison	Par les égouts	Versées dans la nature	Dans le fleuve/ rivière	Total			
Analamanga	9,3	54,7	33,7	2,3	100,0			
Vakinankaratra	5,3	20,6	73,6	0,5	100,0			
Itasy	1,2	15,4	82,9	0,5	100,0			
Bongolava	1,4	14,0	84,0	0,6	100,0			
Haute-Matsiatra	2,7	24,9	71,9	0,5	100,0			
Amoron'i Mania	1,6	17,4	80,4	0,6	100,0			
Vatovavy Fitovinany	1,1	7,9	89,4	1,6	100,0			
Ihorombe	2,0	9,0	88,4	0,6	100,0			
Atsimo-Atsinanana	0,8	3,7	94,9	0,6	100,0			
Atsinanana	4,5	9,4	85,0	1,1	100,0			
Analanjirofo	1,4	20,5	76,7	1,4	100,0			
Alaotra Mangoro	2,9	24,9	71,3	0,9	100,0			
Boeny	3,7	13,9	81,7	0,7	100,0			
Sofia	1,2	5,6	92,0	1,2	100,0			
Betsiboka	1,1	7,8	90,1	1,0	100,0			
Melaky	2,4	3,2	93,8	0,6	100,0			
Atsimo-Andrefana	6,0	4,1	89,3	0,6	100,0			
Androy	1,3	2,5	95,6	0,6	100,0			
Anosy	2,2	8,7	88,4	0,7	100,0			
Menabe	3,5	4,3	91,4	0,8	100,0			
Diana	2,6	9,3	87,3	0,8	100,0			
Sava	1,4	9,4	87,9	1,3	100,0			

1

89,2 Sava 10,8 88,1 Diana 11,9 Menabe 7.8 89,1 Anosy 10,9 96,2 Androy 89,9 Atsimo Andrefana 10,1 94,4 Melaky 91,1 Betsiboka 8.9 93.2 Sofia Boeny 17,6 72,2 Alaotra Mangoro Analanjirofo 86,1 Atsinanana 13.9 95.5 Atsimo Atsinanana 89.0 Ihorombe 91,0 Vatovavy Fitovinany 81,0 Amoron'i Mania 19,0 72,4 Haute Matsiatra 27,6 84,6 Bongolava 15,4 83.4 Itasy 16,6 74.1 Vakinankaratra 25,9 Analamanga 64,0

Graphique 2.11. Qualité de l'évacuation des eaux usées selon la région

,0

2.4. STANDING ET COMMODITES DES UNITES D'HABITATION

■ Evacuation non adéquate

40,0

60,0

■ Evacuation adéquate

20,0

2.4.1. Standing de l'unité d'habitation

Le standing de l'unité d'habitation est un indicateur composite qui désigne la qualité de l'unité d'habitation où vit la population. Il combine ainsi plusieurs variables telles que les caractéristiques physiques de l'habitation et la disponibilité de certaines installations d'usage domestique qui contribuent à l'amélioration du confort et du bienêtre de la population. Dans le cadre de cette étude, le standing de l'unité d'habitation possède quatre modalités d'effectif égal (quartile). Il s'agit des modalités « Habitation indécente » (1ère quartile),

« Bas standing » (2ième quartile), « Moyen standing » (3ième quartile), et « Haut standing » (4ième quartile).

100,0

120,0

80,0

L'analyse selon le milieu de résidence précise que les habitations de haut standing se concentrent en milieu urbain (73,0 %) et celles de bas standing sont en milieu rural (30,4 % pour les indécentes et 30,1 % pour le bas standing)(Tableau 2.18).

Une analyse au niveau régional montre que la grande majorité des habitations de haut standing est observée dans la région Analamanga qui abrite la capitale (71,7 %), alors que dans la région Diana, les habitations de haut Standing ne représentent que 33 % soit le tiers. En revanche, les habitations

indécentes sont plus fréquentes dans les régions d' Atsimo Atsinanana (60,2 %), d'Ihorombe (63,7 %) et de Melaky (65,7 %)(Tableau 2.19).

Tableau 2.18. Répartition en pourcentage des différents standings d'habitations selon le milieu de résidence

unité dés mandians		Effectif			
Unité Géographique	Habitation indécente	Bas standing	Moyen standing	Haut standing	Епеси
Urbain	4,2	6,3	16,4	73,0	1 284 185
Rural	30,4	30,1	27,3	12,2	4 824 185
MADAGASCAR	25,0	25,0	25,0	25,0	6 108 370

Source : MDG - INSTAT - RGPH2018

Tableau 2.19. Répartition en pourcentage des différents standings d'habitations selon la région

		Standing de l'habitation					
Unité Géographique	Habitation indécente	Bas standing	Moyen standing	Haut standing	Effectif		
Analamanga	2,0	9,2	17,1	71,7	897 514		
Vakinankaratra	8,6	33,1	36,5	21,8	464 841		
Itasy	9,1	40,5	32,8	17,6	204 969		
Bongolava	21,2	32,9	29,9	16,0	150 693		
Haute-Matsiatra	24,5	35,0	20,3	20,2	296 889		
Amoron'i Mania	20,0	37,9	29,4	12,7	173 389		
Vatovavy Fitovinany	49,1	31,9	14,1	4,9	313 437		
Ihorombe	63,7	12,2	10,6	13,5	92 034		
Atsimo-Atsinanana	60,2	26,2	10,0	3,6	199 464		
Atsinanana	23,9	29,5	21,4	25,2	376 441		
Analanjirofo	5,5	25,1	54,7	14,7	323 232		
Alaotra Mangoro	18,4	24,1	32,0	25,5	297 650		
Boeny	36,0	15,7	15,2	33,1	230 302		
Sofia	28,5	30,8	28,7	12,0	376 760		
Betsiboka	47,7	22,6	17,6	12,1	88 688		
Melaky	65,7	16,6	9,6	8,1	69 792		
Atsimo-Andrefana	51,4	20,7	14,7	13,2	421 422		
Androy	48,8	33,6	13,9	3,7	209 028		
Anosy	39,3	28,2	22,1	10,4	193 638		
Menabe	37,2	32,9	16,4	13,5	162 369		
Diana	16,9	18,9	30,9	33,3	255 588		
Sava	10,8	22,3	48,1	18,8	310 230		



2.4.2. Commodité de l'unité habitation

Dans cette étude, la notion de commodité repose sur la disponibilité dans une habitation d'eau potable et de toilette gérée en toute sécurité.

Ainsi, les résultats du tableau 2.20 montrent qu'à Madagascar, on observe un très faible taux de commodité des habitations (4,5 %). De plus, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, cette

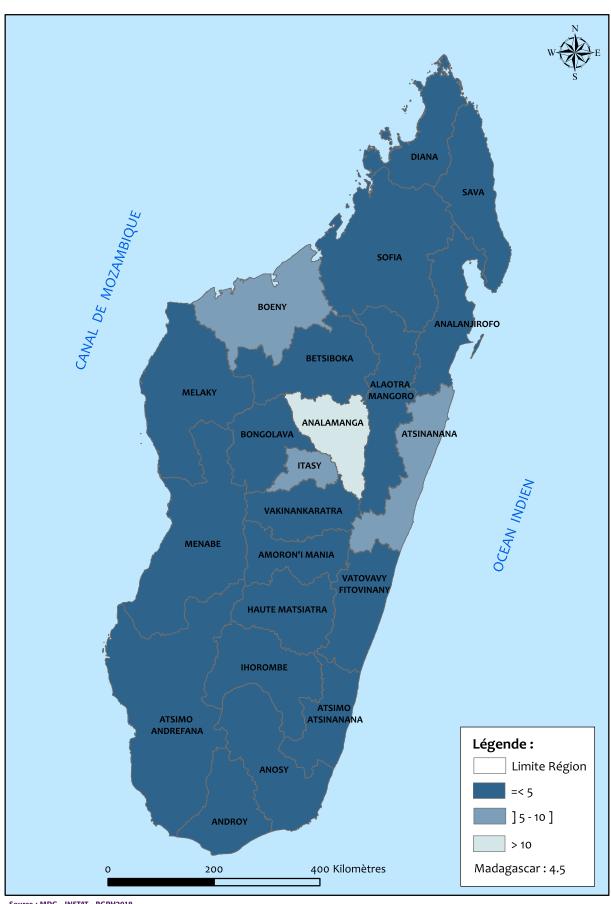
tendance est toujours valable et les proportions sont respectivement de 12,7 % et 2,3 %.

Autre que la région Analamanga qui a un taux de 11,8 %, le taux de commodité des habitations pour toutes les autres régions sont en dessous de 10 %, voire même en dessous de 5 % pour 18 régions.

Tableau 2.20. Répartition en pourcentage des habitations desservies en eau potable et en toilette gérée en toute sécurité selon le milieu de résidence

	Con			
Unité Géographique	Disposant d'eau potable et de toilette gérée en toute sécurité	Ne disposant d'eau potable et de toilette gérée en toute sécurité	Total	Effectif
Urbain	12,7	87,3	100,0	1 284 185
Rural	2,3	97,7	100,0	4 824 185
MADAGASCAR	4,5	95,5	100,0	6 108 370

Carte 2.3. Desserte en eau potable et en toilette gérée en toute sécurité





CHAPITRE 3: CADRE DE VIE DE LA POPULATION

Après avoir présenté les habitations et ses caractéristiques, il est important de savoir également le cadre de vie des personnes qui vivent à l'intérieur. De ce fait, le présent chapitre se propose d'analyser

le cadre de vie de la population notamment l'habitation, environnement immédiat et la commodité et le standing de l'unité d'habitation.

3.1. APERCU GLOBAL DE LA POPULATION DES UNITES D'HABITATION

3.1.1. Volume de la population des unités d'habitations

Ce chapitre révèle les données relatives à la population occupant des habitations. Par conséquent, les sans-abris ne sont pas concernés par cette étude.

Dans l'ensemble de toute l'ile, on constate la prépondérance de la population occupant les maisons individuelles (83,9 %). La même tendance selon le milieu de résidence est observée également avec une prédominance en milieu rural (88,0 %) par rapport celle du milieu urbain (66,7 %).

Le cas de concession reste très faible (5,6 %) au niveau national ; autant en milieu rural qu'en milieu urbain, respectivement de (5,1 %) et de (7,9 %).

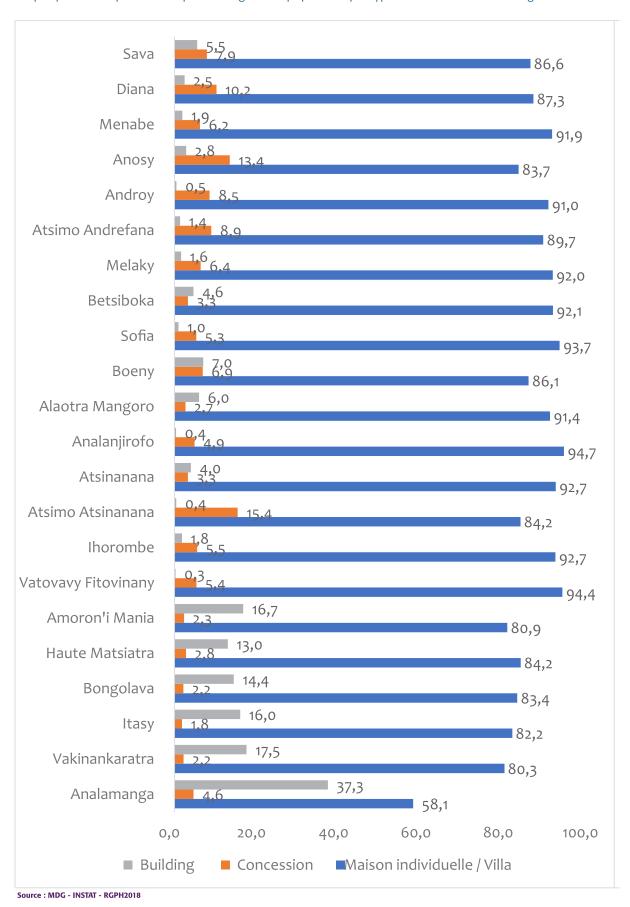
Le Graphique 3.1 montre que les proportions de la population occupant les maisons individuelles sont supérieures à 80 % pour toutes les régions sauf celle d'Analamanga (abritant la capitale) qui est de 58,1 %. Pour les maisons collectives, la region d'Analamanga concentre 37 % des effectifs, tandis que les autres régions sont en dessous de 20 %.

Par ailleurs, Vatovavy Fitovinany, Atsimo Atsinanana, Analanjirofo, et Androy restent les régions à très faible taux de population vivant dans des appartements et maisons collectives, dont les valeurs sont respectivement 0,3 %; 0,4 %; 0,4 %; 0,5 %.

Tableau 3.1. Répartition en pourcentage de la population par type de bâtiment selon le milieu de résidence

Type de bâtiment	Maison individuelle/ Villa	Concession	Appartement/ Maison collective	Total	effectif
Urbain	66,7	7,9	25,4	100,0	4 942 902
Rural	88,0	5,1	6,9	100,0	20 731 294
MADAGASCAR	83,9	5,6	10,5	100,0	25 674 196

Graphique 3.1. Répartition en pourcentage de la population par type de bâtiment selon la région



3.2. POPULATION ET RESSOURCES DES UNITES D'HABITATION

3.2.1. Population des habitations desservies en eau potable

Les résultats du tableau 3.2 révèlent que 72,3 % de la population vivent dans des habitations qui ne sont pas encore desservies en eau potable. En effet, le taux de desserte en eau potable de la population est de 27,7 %.

En cohérence avec les résultats pour l'habitation, la chute du taux de desserte est observée quand on passe du milieu urbain vers le milieu rural. Ainsi, on observe un taux de desserte plus élevé en milieu urbain (65,6 %) par rapport à celui du milieu rural (18,6 %). Autrement dit, 34,4 % de la population

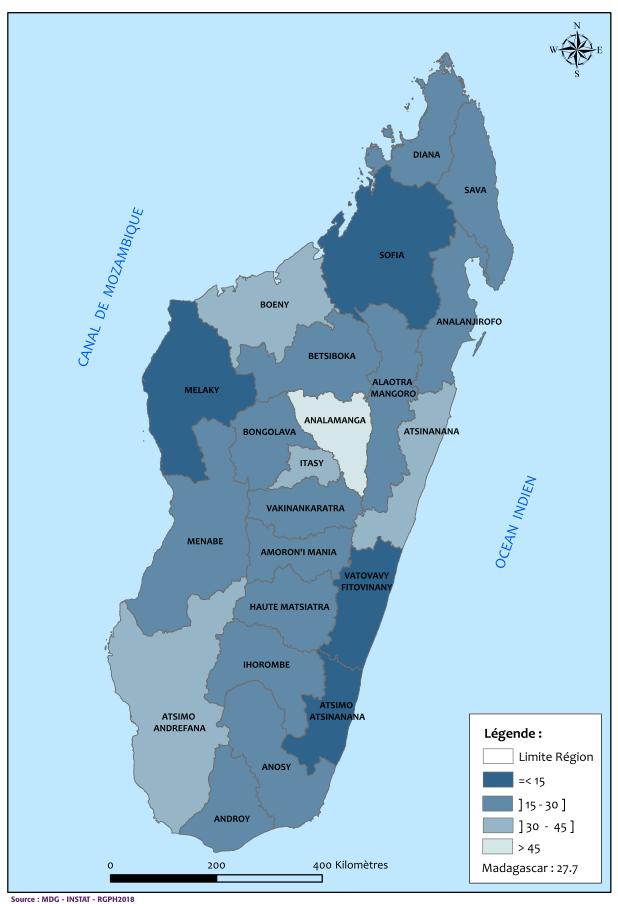
vivant en milieu urbain réside dans des habitations non desservies en eau potable contre 81,4 % en milieu rural.

Le Graphique 3.2 montre que le taux de desserte en eau potable de la population au niveau de chaque région reste insuffisant. La majorité des régions ont un taux inférieur à 40,0 % et descend jusqu'à 8,1 % pour la region d'Atsimo Atsinanana. Seule la région Analamanga a un taux de desserte en eau potable supérieur à 50 %.

Tableau 3.2. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations desservies en eau potable selon le milieu de résidence

Unité géographique	Population desservie en eau potable	Population non desservie en eau potable	Total	effectif
Urbain	65,6	34,4	100,0	4 942 902
Rural	18,6	81,4	100,0	20 731 294
MADAGASCAR	27,7	72,3	100,0	25 674 196

Carte 3.1. Accès de la population à l'eau potable



Source : MDG - INSIAI - KGI 11201



3.2.2. Population des habitations disposant un type d'aisance

Le type d'aisance améliorée regroupe les latrines avec siège anglais (avec ou sans chasse d'eau), latrine à la turque: sans siège (avec ou sans chasse d'eau) et toilette avec plateforme à béton lisse porcelaine, fibre de verre.

Ainsi, au niveau national, 24 % de la population résident dans des habitations disposant un type d'aisance amélioré. Rapportée à l'effectif total de la population, cette fraction représente environ un nombre de 6 162 000 individus.

Selon le milieu de résidence, la proportion de la population vivant dans des habitations disposant ce type de commodité se situe à 48,4 % en milieu urbain, contre 18,1 % en milieu rural. Ces résultats nous suggèrent une évidence selon laquelle la population du milieu rural est majoritairement dépourvue de type d'aisance amélioré. Ce qui représente une large proportion de la population résidente. Lorsqu'on y intègre la partie de la population urbaine également dépourvue de ce type de commodité, alors, le résultat se stabilise à 76 % de la population totale (Tableau 3.3).

Tableau 3.3. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant une toilette améliorée selon le milieu de résidence

Unité géographique	Amélioré	Non amélioré	Total	effectif
Urbain	48,4	51,6	100,0	4 942 902
Rural	18,1	81,9	100,0	20 731 294
MADAGASCAR	24,0	76,0	100,0	25 674 196

Source: MDG - INSTAT - RGPH2018

En prolongeant l'analyse vers les différentes régions du pays, on peut observer des disparités en ce qui concerne la desserte de la population au type d'aisance amélioré. D'abord, on peut mettre à part le cas de la région Analamanga, où le taux de desserte de la population à un type d'aisance amélioré est le meilleur dans toute l'Ile, avec une proportion de 44,4 %. Par la suite, on peut recenser un groupe de régions où cette performance varie de 20 % à 30 %. Il s'agit des régions d'Atsinanana,

de Diana, d'Itasy, de Sava, d'Amoron'i Mania, de Bongolava, de Haute Matsiatra, d'Analanjirofo, de Boeny, de Vakinankaratra, de Sofia et d'Alaotra Mangoro. Un troisième et dernier groupe de régions ont une proportion de moins de 20 % de la population vivant dans des habitations disposant un type d'aisance amélioré. Ce groupe comprend les d'Anosy, de Betsiboka, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany, d'Androy, d'Atsimo Atsinanana, de Menabe, d'Ihorombe et de Melaky.

73,6 Sava 72,7 Diana 27,3 88.8 Menabe 11,2 80,9 Anosy 88,1 Androy 11,9 87,0 Atsimo Andrefana 90,9 Melaky 84,8 Betsiboka 77,8 Sofia 22,2 77,2 Boeny 22,8 78,4 Alaotra Mangoro 76,2 Analanjirofo 23,8 70,4 Atsinanana 29,6 88,7 Atsimo Atsinanana 89,6 Ihorombe 10,4 87,8 Vatovavy Fitovinany 12,2 Amoron'i Mania 73,7 26,3 Haute Matsiatra 74,3 25,7 74,3 Bongolava 25,7 73,4 Itasy 26,6 Vakinankaratra 77,3 55,6 Analamanga 80,0 ,0 20,0 40,0 60,0 100,0 ■ Non amélioré ■ Amélioré

Graphique 3.2. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations disposant à un type de toilette améliorée selon la région

3.2.3. Population des habitations disposant une toilette gérée en toute sécurité

On entend par toilette gérée en toute sécurité, les toilettes regroupées dans le type d'aisance améliorée qui ne sont pas partagées avec les autres dans leur usage.

Au niveau national, la proportion de la population résidant dans des habitations disposant des toilettes gérées en toute sécurité (TGTS) est de 9,9 %, soit l'équivalent d'une personne sur dix. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (17,8 %) et légèrement moins en milieu rural (8,0 %). Au vu de ces résultats, les TGTS constituent un luxe auquel la grande majorité de la population n'a pas encore accès.

Tableau 3.4. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant une toilette gérée en toute sécurité selon le milieu de résidence

Unité géographique	Pop résidant dans des habitations disposant de TGTS	Pop résidant dans des habitations qui ne dispose pas de TGTS	Total	effectif
Urbain	17,8	82,2	100,0	4 942 902
Rural	8,0	92,0	100,0	20 731 294
MADAGASCAR	9,9	90,1	100,0	25 674 196

Vu sous l'angle des régions, on dénote l'existence d'un groupe pour lequel le taux de desserte de la population aux TGTS dépasse la moyenne nationale d'environ 10 %, et comprenant les régions d'Analamanga, d'Itasy, d'Amoron'i Mania, d'Analanjirofo, d'Atsinanana, et de Vakinankaratra.

Le rest des régions possède des taux d'accès inférieurs à la moyenne nationale, les plus faibles proportions étant observées dans les régions d'Ihorombe (3,4 %) et de Melaky (2,3 %). Tout d'abord, une analyse globale pourrait suggérer que cette faiblesse généralisée des taux d'accès de la population, que ce soit au niveau des types d'équipement améliorés d'aisance, ou au niveau des TGTS, est liée directement à l'état de pauvreté de la population. Ensuite, un constat évident ne pourrait

nous échapper : la législation dans le pays ne semble pas encore avoir défini des normes spécifiques en ce qui concerne ces types de commodité, ni avoir insisté sur le caractère obligatoire d'en mettre en place pour chaque projet de construction du milieu d'habitation. Et finalement, des travaux dans la littérature en la matière rapportent que le fait de ne pas disposer de type d'aisance ni de TGTS relève de facteurs plutôt culturels qu'économiques. A ce niveau, les différentes campagnes de sensibilisation réalisées, notamment en période épidémique de choléra et de la diphtérie, méritent d'être soutenues et prolongées en permanence, de sorte que la population puisse mieux comprendre l'importance des enjeux liés à leur hygiène en particulier.

91,3 Sava 91,2 Diana 8,8 96,0 Menabe 92,0 Anosy 8,0 94,7 Androy 95,4 Atsimo Andrefana 4,6 97,7 Melaky 2,3 94,7 Betsiboka 5,3 92.9 Sofia 91,0 Boeny 9,0 90.9 Alaotra Mangoro 87,4 Analanjirofo 12,6 88.1 Atsinanana 11,9 93,8 Atsimo Atsinanana 6,2 96,6 **Ihorombe** 93,7 Vatovavy Fitovinany 87.2 Amoron'i Mania 12,8 90,8 Haute Matsiatra 9,2 90,5 Bongolava 86,6 Itasy 13,4 88.7 Vakinankaratra 11,3 81.9 Analamanga 18,1 0,0 40,0 60,0 80,0 100,0 120,0 ■ Pop résidant dans des habitations qui ne dispose pas de TGTS ■ Pop résidant dans des habitations disposant de TGTS

Graphique 3.3. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations disposant une toilette gérée en toute sécurité selon la région

3.2.4. Population des habitations disposant des sources d'éclairage

Les résultats montrent que la principale source d'éclairage des unités d'habitation reste les lampes à pétrole. Au niveau national, la moitié (50,7 %) de la population vivant dans des habitations ont recours à cette source d'éclairage. L'électricité vient en deuxième position avec une proportion de 36,5 % de la population. Ainsi, huit personnes des habitations sur neuf (87,3 %) utilise comme source d'éclairage soit les lampes à pétrole, soit l'électricité.

L'utilisation des bougies (3 %) comme principal mode d'éclairage ne semble plus attirer les populations. Pour le reste, l'utilisation de diverses autres sources d'éclairage concerne 9,8 % de la population.

Selon le milieu de résidence, l'utilisation de l'électricité atteint 71,2 % en milieu urbain, et passe à 28,3 % en milieu rural. Cette tendance est inversée pour l'utilisation des lampes à pétrole. En effet, en milieu rural la proportion des utilisateurs atteint 57,9

HABITATION ET CADRE DE VIE DE LA POPULATION

%, tandis qu'elle est de 20,6 % en milieu urbain. Ces tendances dénotent inexorablement le fait que la source d'éclairage avec l'électricité est préférable à celle des lampes à pétrole. Dès que l'opportinuté se présente, la population cherche à en faire usage.

Tableau 3.5. Répartition en pourcentage de la population par type d'éclairage selon le milieu de résidence

Unité géographique	Electricité	Lampe à pétrole	Bougie	Suif	Autres	Total	Effectif
Urbain	71,2	20,6	4,3	0,0	3,9	100,0	4 942 902
Rural	28,3	57,9	2,5	0,1	11,2	100,0	20 731 294
MADAGASCAR	36,5	50,7	2,9	0,1	9,8	100,0	25 674 196

Source - MDG - INSTAT - RCPH2018

Sur le plan régional, on observe également une disparité des situations. En effet, dans le tableau 3.6, les analyses comparatives des différentes régions sont déjà abordées dans la partie qui traite l'accès de la population à l'électricité. Ce qui attire notre attention ici, ce sont deux faits qui montrent une évidence palpable. D'abord, dans les régions où la population est mieux pourvue en électricité, le taux d'utilisation de la lampe à pétrole est faible. Par contre, dans les régions où la desserte en l'électricité est limitée, le recours à l'utilisation de la lampe à pétrole est devenu accru. Il semblerait ainsi que la lampe à pétrole constitue la première substitution à l'électricité. Cette situation est valable dans presque toutes les régions, à l'exception des régions d'Atsimo Andrefana et d'Androy. Dans ces regions, la population a coutume d'utiliser d'autres sources d'éclairage par exemple des petites lampes électriques de lumière LED actionnées à l'aide d'assemblages piles électriques ou simplement des feux de bois.

Tableau 3.6. Répartition en pourcentage de la population par type d'éclairage selon la région

Unité géographique	Electricité	Pétrole	Bougie	Suif	Autres	Total	Effectif
Analamanga	70,2	19,5	8,1	0,0	2,2	100,0	3 623 925
Vakinankaratra	21,9	61,1	4,8	0,0	12,2	100,0	2 079 659
Itasy	22,8	64,6	7,1	0,0	5,5	100,0	898 549
Bongolava	36,5	59,1	4,1	0,0	0,3	100,0	670 993
Haute Matsiatra	18,4	79,4	0,9	0,0	1,3	100,0	1 444 587
Amoron'i Mania	19,5	73,7	2,0	0,0	4,8	100,0	837 116
Vatovavy Fitovinany	26,9	70,8	0,4	0,0	1,9	100,0	1 440 657
Ihorombe	11,8	76,9	3,2	0,0	8,1	100,0	417 312
Atsimo Atsinanana	9,8	86,2	0,3	0,0	3,7	100,0	1 030 404
Atsinanana	47,7	50,6	0,7	0,0	1,0	100,0	1 478 472
Analanjirofo	65,7	28,5	0,8	0,1	4,9	100,0	1 150 089
Alaotra Mangoro	32,7	59,3	5,6	0,0	2,4	100,0	1 249 931
Boeny	37,3	58,1	1,3	0,0	3,3	100,0	929 312
Sofia	46,9	51,5	0,4	0,0	1,2	100,0	1 507 591
Betsiboka	23,2	73,6	1,9	0,0	1,3	100,0	393 278
Melaky	15,8	77,6	0,5	0,0	6,1	100,0	308 944
Atsimo Andrefana	16,9	33,3	1,7	0,1	48,0	100,0	1 797 894
Androy	5,2	28,4	0,9	0,1	65,4	100,0	900 235
Anosy	10,4	63,8	1,0	0,1	24,7	100,0	809 051
Menabe	40,6	45,9	2,6	0,0	10,9	100,0	692 463
Diana	50,5	41,4	1,5	0,0	6,6	100,0	889 962
Sava	65,5	30,5	1,0	0,0	3,0	100,0	1 123 772



A l'instar de l'accès à l'eau potable, conditionnant une qualité de vie pourvue de santé et d'hygiène, l'accès à l'électricité semble être une condition majeure pour l'épanouissement technique et matériel de la population. En effet, il constitue une source indispensable permettant aux différentes catégories de populations d'un pays de faire fonctionner toute sorte de matériels et outillages de l'ère moderne, que ce soit pour leurs activités de production, ou pour leur éducation et formation.

Au plan national, la situation actuelle, telle que rapportée par le RGPH-3 de 2018, la proportion de la population vivant dans des habitations disposant de l'électricité est de 36,5 %. En milieu urbain, cette proportion est de 71,2 % tandis qu'elle fléchit à 28,3 % en milieu rural.

Tableau 3.7. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations desservies en électricité selon le milieu de résidence

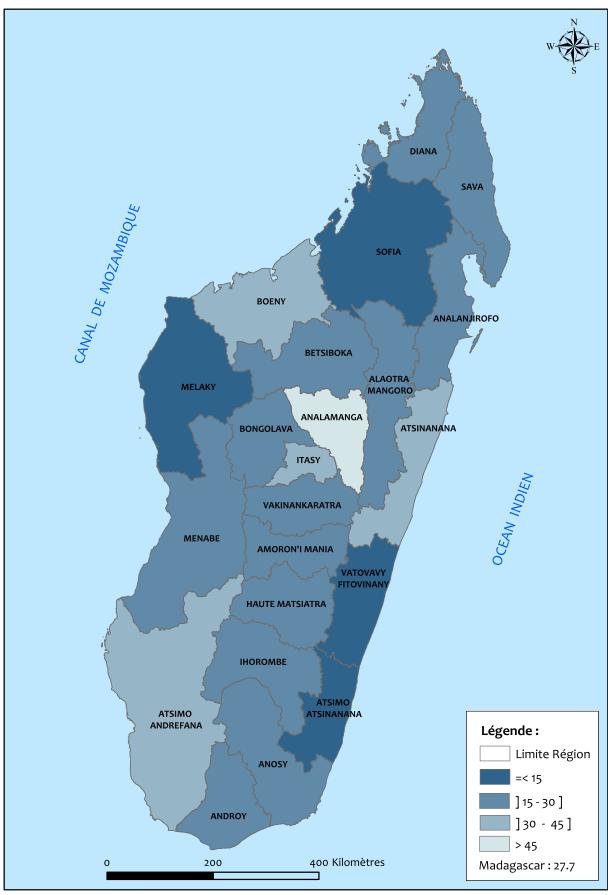
Unité géographique	Pop résidant dans des habitations desservis en électricité	Pop résidant dans des habitations non desservis en électricité	Total	Effectif
Urbain	71,2	28,8	100,0	4 942 902
Rural	28,3	71,7	100,0	20 731 294
MADAGASCAR	36,5	63,5	100,0	25 674 196

Source : MDG - INSTAT - RGPH2018

Sur le plan régional, on peut identifier une classification des régions selon l'importance de l'accès de leur population à l'électricité. Un premier groupe émerge du lot, avec des taux de desserte de la population en électricité supérieurs à 50 %. Ce groupe comprend les regions d'Analamanga, d'Analanjirofo, de Sava et de Diana. Le groupe suivant est composé par des régions dont les taux de desserte en électricité variant entre 20 % et 50 %. Il s'agit des régions d'Atsinanana, de Sofia, de

Menabe, de Boeny, de Bongolava, d'Alaotra Mangoro, de Vatovavy Fitovinany, de Betsiboka, d'Itasy et de Vakinankaratra. Le dernier groupe est composé des régions dont le taux de desserte en électricité est à 20 %. Dans ce groupe figure les régions d'Amoron'i Mania, de Haute Matsiatra, d'Atsimo Andrefana, de Melaky, d'Ihorombe, d'Anosy, d'Atsimo Atsinanana et d'Androy qui a un taux extrêmement faible de 5,2

Carte 3.2. Accès de la population à l'électricité





L'internet constitue à l'heure actuelle un moyen de communication parmi les plus modernes, et utilisé à des fins diverses. La proportion de population vivant dans des habitations disposant de l'internet est de 3,7 %, au niveau national. Cette proportion de 13 % en milieu urbain alors qu'elle est de 1,4 % en milieu rural

L'accès à l'internet est encore très faible à Madagascar, car il est conditionné aussi bien par la disposition des matériels et équipements nécessaires, comme les ordinateurs, les téléphones ou les tablettes, dont on connaît l'importance des coûts d'acquisition, que par l'accès à l'énergie électrique.

Tableau 3.8. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant de l'internet selon le milieu de résidence

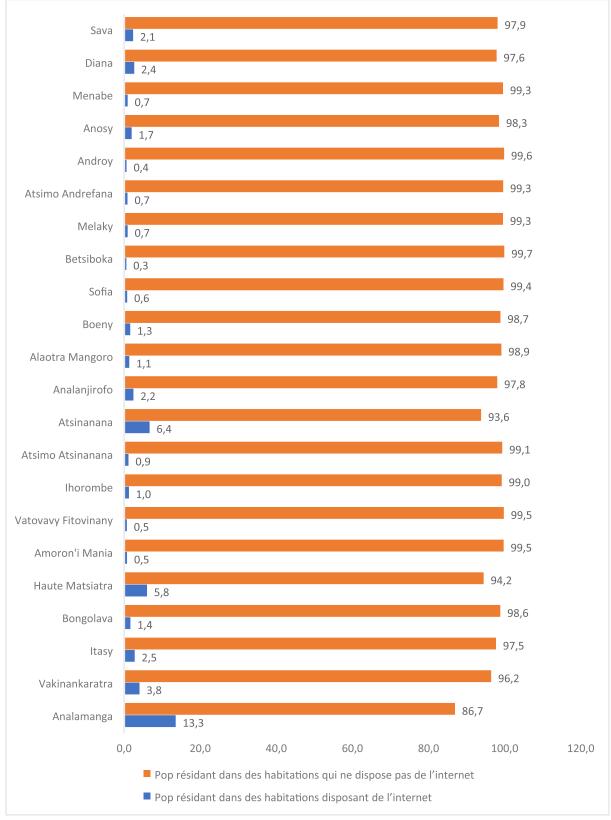
Unité géographique	Pop résidant dans des habitations disposant de l'internet	Pop résidant dans des habitations qui ne dispose pas de l'internet	Total	Effectif
Urbain	13,0	87,0	100,0	4 942 902
Rural	1,4	98,6	100,0	20 731 294
MADAGASCAR	3,7	96,3	100,0	25 674 196

Source : MDG - INSTAT - RGPH2018

Sur le plan régional, nous pouvons distinguer trois groupes de régions selon l'importance de la population résidant dans des habitations disposant d'une connexion internet. La region d'Analamanga constitue le premier groupe avec un taux de

13,3 %. Les regions Atsinanana et Haute Matsiatra composent le deuxième groupe pour lesquelles le taux varie entre 5 % et 7 %. Le reste des régions constitue le dernier groupe à l'intérieur desquelles le taux d'utilisation d'internet est très faible.

Graphique 3.4. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant de l'internet selon la région





Rappelons que les NTIC désignent dans cette étude la disposition d'au moins l'un des équipements suivants: radio, télévision, lecteur video, ordinateur, téléphone fixe et mobile. En effet, au niveau national, la proportion de la population résidant dans des habitations disposant des NTIC est de 73 %. En milieu urbain, cette proportion correspond presque à neuf personnes sur dix (91 %), tandis que milieu rural, elle est de 68,7 %.

Ces proportions sont relativement importantes, et contrastent avec celles de la population résidant dans des habitations disposant de l'internet. La principale explication vient du fait que d'une part l'acquisition des matériels utilisés en NTIC, mis à part les ordinateurs et les tablettes, est relativement moins onéreuse (en particulier les postes radio et les téléphones cellulaires mobiles), et d'autre part, la puissance de l'électricité requise pour les alimenter n'est pas aussi exigeante. Des petites piles voltaïques, des petits panneaux solaires ainsi que des batteries recyclées, peuvent alimenter les appareils de NTIC notamment en milieu rural.

Tableau 3.9. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant des NTIC selon le milieu de résidence

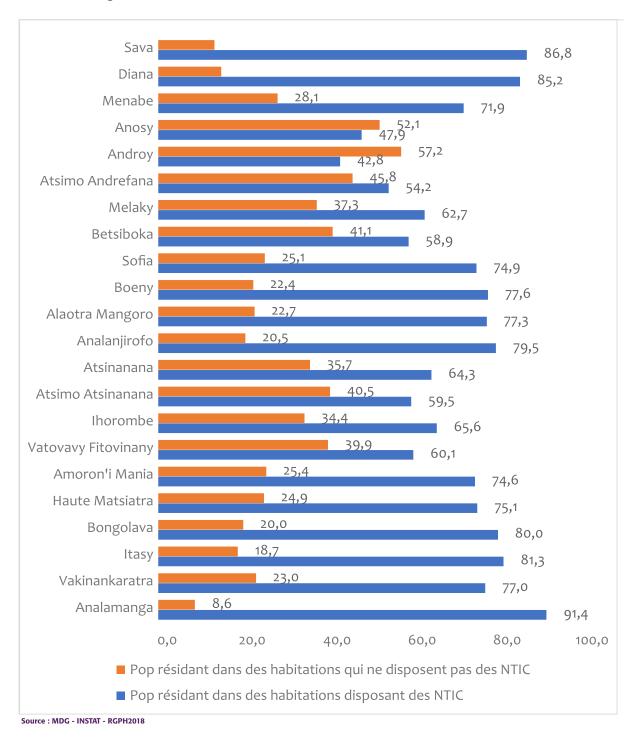
Unité géographique	Pop résidant dans des habitations disposant des NTIC	Pop résidant dans des habitations qui ne disposent pas des NTIC	Total	Effectif
Urbain	90,8	9,2	100,0	4 942 902
Rural	68,7	31,3	100,0	20 731 294
MADAGASCAR	73,0	27,0	100,0	25 674 196

Source: MDG - INSTAT - RGPH2018

Au niveau régional, il y a une disparité en termes de couverture aux NTIC. On peut donc organiser les régions en trois groupes: celles dont la couverture est supérieure à 80 %. Il s'agit des régions Analamanga, Sava, Diana, Itasy et Bongolava. Ensuite, celles dont la couverture se trouve entre 65 % et 80 %. Il s'agit des régions Analanjirofo, Boeny, Alaotra Mangoro,

Vakinankaratra, Haute Matsiatra, Sofia, Amoron'i Mania, Menabe et Ihorombe. Enfin, celles don't la couverture est inférieure à 65 %. Ce groupe comprend les régions d'Atsinanana, de Melaky, de Vatovavy Fitovinany, d'Atsimo Atsinanana, de Betsiboka, d'Atsimo Andrefana, d'Anosy et d'Androy.

Graphique 3.5. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant des NTIC selon la région





Les moyens de transport étudiés dans le RGPH-3 sont les voitures, les motocycles ou le quad ou le bajaj et la bicyclette ou le cyclo pousse. Cette étude s'avère utile, dans la mesure où la mobilité de la population dans l'exercice de ses activités économiques quotidiennes est essentielle pour le

développement du pays. Pourtant, la proportion de population disposant d'un moyen de transport est de 23,1 % au niveau national, c'est-à-dire moins de quart de la population. Selon le milieu résidence, cette proportion est de 32,6 % pour le milieu urbain, tandis qu'elle est de 20,9 % pour le milieu rural.

Tableau 3.10. Répartition en pourcentage de la population résidant dans des habitations disposant au moins un moyen de transport selon le milieu de résidence

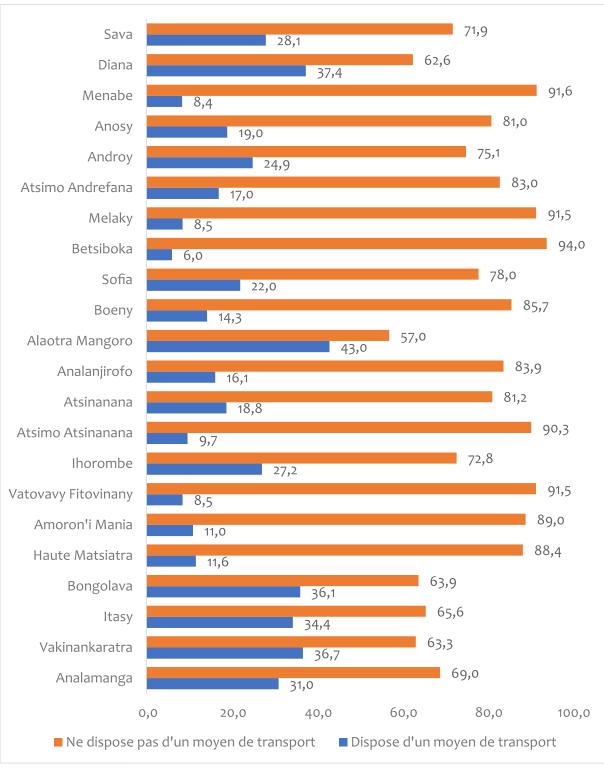
Unité géographique	Disposant de moyen de transport	Ne disposant pas de moyen de transport	Total	Effectif
Urbain	32,6	67,4	100,0	4 942 902
Rural	20,9	79,1	100,0	20 731 294
MADAGASCAR	23.1	76.9	100.0	25 674 196

Source : MDG - INSTAT - RGPH2018

À l'échelle régionale, on peut constater une variation du taux de possession de moyen de transport par les ménages. Trois groupes peuvent être formés: les régions dont le taux de possession de moyen de transport est supérieur à 30 %. Il s'agit des régions d'Alaotra Mangoro, de Diana, de Vakinakaratra, de Bongolava, d'Itasy et d'Analamanga. Ensuite, celles dont le taux est compris entre 20 % et 30 %. Il

s'agit des régions de Sava, d'Ihorombe, d'Androy, et de Sofia. Le dernier groupe, avec un taux inférieur à 20 %, comprend les régions d'Anosy, d'Atsinanana, d'Atsimo Andrefana, d'Analanjirofo, de Boeny, de Haute Matsiatra, d'Amoron'i Mania, d'Atsimo Atsinanana, de Vatovavy Fitovinany, de Melaky, de Menabe et de Betsiboka.

Graphique 3.6. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations disposant au moins un moyen de transport selon la région





CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La disponibilité des informations sur les caractéristiques de l'habitation et du cadre de vie des ménages contribue à la compréhension des conditions de vie de la population. En plus de dénombrer la population de façon exhaustive, le RGPH-3 permet également de déterminer le nombre d'unités d'habitation disponibles ainsi que les indications sur les caractéristiques des constructions, les conditions de logement et les aménagements qui ont incontestablement un impact sur la santé et le niveau de développement des membres du ménage.

Ainsi, Madagascar compte 6.108.370 d'habitations dont la grande majorité est constituée par des maisons individuelles ou villa, soit 82,9 % et abritant 83,9 % de la population. Cette prédominance est observée surtout en milieu rural avec 87,6 %. Le type concession ne représente que 10 % des habitations.

L'analyse des caractéristiques des matériaux de constructions a montré que la grande majorité des habitations à Madagascar n'est pas durable étant donné que les sols, les murs et même les toitures sont faites en matériaux précaires. En ce qui concerne l'environnement des habitations, les résultats du RGPH-3 révèlent que le taux de desserte en électricité et en eau potable des habitations reste toujours assez faible, respectivement de 38,1 % et 29,5 %. De même, l'utilisation des habitations des toilettes gérées en toute sécurité et d'un mode d'évacuation adéquat des eaux usées est peu observée car celle-ci ne concerne, respectivement, que 9,3 % et 22,1 % pour l'ensemble de territoire national.

En combinant la nature et l'environnement des habitations, on aboutit à la qualification selon le standing et la commodité d'une unité d'habitation. En effet, les résultats révèlent que 73,1 % des habitations en milieu urbain sont de haut standing, tandis qu'en milieu rural, ils ne sont que 12,2 %. L'ensemble des habitations de bas standings et des habitations indécentes représentent 60,5 % en milieu rural. Quant à la commodité qui regroupe à la fois la disponibilité d'eau potable et de toilette gérée en toute sécurité dans une unité d'habitation, la situation est catastrophique car dans l'ensemble de Madagascar, il y a 90,7 % des habitations qui n'en disposent pas.

L'étude des conditions de vie des membres des unités d'habitation nous montre que seul 24 % de la population utilise des toilettes améliorées. Concernant la source d'éclairage, les résultats du RGPH-3 prouvent que près de la moitié de la population, soit 50,7 %, utilise de lampe pétrole comme source d'éclairage à Madagascar. Toutefois, en milieu urbain, 71,2 % de la population utilise l'électricité comme principale source d'éclairage. A propos de l'utilisation de la technologie de communication, l'accès à l'internet par la population parait très faible (3,7 %). En revanche l'accès au NTIC est plus avancé avec un taux de 73 % de la population, principalement en milieu urbain. En ce qui concerne l'accès au moyen de transport, moins d'une personne sur quatre vit dans une habitation qui dispose au moins un des moyens de transport.

Eu égard à ces principaux résultats, la situation des habitations et du cadre de vie de la population est globalement précaire. Toutefois, certains aspects d'amélioration de ces conditions sont déià en bonne voie vu l'effort consenti par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers depuis plusieurs années. Dans cette perspective, il est important que les actions futures à entreprendre soient plus efficientes et efficaces. En effet, la mise en place d'une politique de logement visant l'amélioration des qualités des habitations et du cadre de vie de la population pourrait être une issue permettant d'épauler cette vision. Par ailleurs, elle devrait comprendre des actions telles que : la création des logements décents (haut standing), l'augmentation de la desserte en eau potable et en électricité, et la promotion de l'accès aux toilettes gérées en toute sécurité pour les habitations. Enfin, un volet sur la sensibilisation de la population en matière de gestion adéquate des ordures ménagères et des eaux usées devrait être prise en compte parmi ces actions afin d'éviter la dégradation de l'environnement et surtout de garantir la propreté des villages, Fokontany, villes, etc. En somme, la finalité de cet ensemble de recommandations peut être la réactualisation et la vulgarisation des dispositions légales et réglementaires en matière de normes de construction d'habitation, ainsi que de plan d'aménagement et d'assainissement.

•

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAVANT B. (1989), Cadre de vie et habitat urbain en Italie centrale byantine, 532 p.

BOUBA DJOURDEBBE F. (2015), Facteurs environnementaux immédiats et santé des enfants dans les zones de l'Observatoire de population de Ouagadougou (Burkina Faso), thèse de Doctorat en Démographie, Université de Montréal, 210 p.

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (2016), Profil de pays 2016, 47 p.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE (2008), Le changement climatique à Madagascar, 31 p.

FEZZIOUI et al. (2008), Influence des caractéristiques dynamiques de l'enveloppe d'un bâtiment sur le confort thermique au sud Algérien: Revue des Energies Renouvelables Vol. 11 N°1, pp. 25 – 34.

GRANASZTOI P. (1996), Pour une problématique de la recherche historique sur l'habitat. La maison espace social, Les Cahiers du Centre de Recherches, 4 p.

HARDILL I. (2006), Le brouillage des frontières entre travail et habitat chez les couples double actifs en Grande-Bretagne, in : Habitat et Vie urbaine: les recherches du programme résumé, pp. 13-15.

HUYNH P. M. (2006), Habitat et Vie urbaine : les recherches du programme résumés, 70 p.

INSTAT (2013), Enquête nationale sur le suivi des objectifs du millénaire pour le développement à Madagascar, 60 p.

MELIOUH, F et TABET AOUL, K., (2001), L'habitat espaces et reperes conceptuels, in Courrier du Savoir, N°01, pp 59-64.

MINISTÈRE DE L'EAU (2010), livret des latrines et pratique d'assainissement, 20 p.

MINISTÈRE DE L'EAU (2010), livret des sources d'approvisionnement en eau, 22 p.

MIRELA M. (2002), la taille des logements, densité et attachement Résidentiels, facteurs limitatifs de l'habitat urbain bucarestois à l'impact visible sur la qualité de vie, 6 p.

MORISSET J. (2010), Vers un Agenda de Relance Economique à Madagascar, in : Jacques MORISSET, Madagascar : vers une relance économique, pp. 333-350.

MUMFORD L. (1964), La cité à travers l'histoire, Edition Du Seuil.

NAE M. M. (2007), La taille des logements, densité et attachement résidentiels – facteurs limitatifs de l'habitat urbain bucarestois, à l'impact visible sur la qualité de vie, pp. 117-121.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE (2015), Loi n° 2015 – 051 portant Orientation de l'Aménagement du Territoire, 15 p.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE (2015), Loi nº 2015 - 052 052 relative à l'Urbanisme et à l'Habitat, 52 p.

RAKOTONIAINA P. (2010), Secteur eau potable et assainissement : pour une approche intégrée et dirigée vers les besoins des usagers, in : Jacques MORISSET, Madagascar : vers une relance économique, pp. 333-350.

RAMANDIMBILAHATRA R. A. (2010), État et ethnicité à Madagascar, Friedrich-Ebert-Stiftung, 24 p.

RAPOPORT A. (1972), Pour une anthropologie de la maison, Edition Dunod, Paris.

RASAMBAINARIVO J. H. et RANAIVOARIVELO N. (2003), Profil fourrager Madagascar, FAO, 24 p.

RASOLOFOMANANA L. H. (2016), Vitalité et vulnérabilité des ressources en eau à Madagascar, 31 p.

RAZAFINDRABE et al. (2017), Etude sur le phénomène de violence basée sur le genre pendant les raids des dahalo, 48 p

WHO (2012), World Malaria Report, Geneva, WHO, 20 p.

ANNEXES

Tableau A.1. Densité d'occupation du sol par type d'habitations selon la région

Unité	Maison individuelle /Villa	Concession	Appartement/ Maison collective/	Total	Effectif	Superficie
Géographique			building			
Analamanga	28,652	2,432	20,658	51,742	897 514	17 346,06
Vakinankaratra	20,023	0,611	5,357	25,992	464 841	17 884,31
Itasy	24,738	0,624	5,795	31,157	204 969	6 578,67
Bongolava	6,852	0,186	1,290	8,328	150 693	18 095,53
Haute Matsiatra	11,732	0,410	2,118	14,260	296 889	20 819,82
Amoron'i Mania	8,235	0,234	2,052	10,521	173 389	16 479,62
Vatovavy Fitovinany	14,352	0,714	0,047	15,113	313 437	20 739,84
Ihorombe	3,273	0,190	0,071	3,534	92 034	26 046,02
Atsimo Atsinanana	10,404	1,532	0,057	11,993	199 464	16 631,89
Atsinanana	15,706	0,568	0,813	17,087	376 441	22 030,65
Analanjirofo	14,112	0,733	0,074	14,919	323 232	21 666,35
Alaotra Mangoro	9,677	0,278	0,734	10,689	297 650	27 846,29
Boeny	6,238	0,505	0,627	7,370	230 302	31 249,52
Sofia	6,934	0,368	0,090	7,391	376 760	50 972,55
Betsiboka	2,792	0,105	0,164	3,062	88 688	28 964,21
Melaky	1,575	0,103	0,030	1,708	69 792	40 862,65
Atsimo Andrefana	5,692	0,533	0,100	6,325	421 422	66 627,24
Androy	10,068	0,907	0,056	11,031	209 028	18 949,37
Anosy	5,515	0,847	0,201	6,563	193 638	29 504,76
Menabe	3,050	0,204	0,073	3,326	162 369	48 813,61
Diana	11,076	1,346	0,362	12,784	255 588	19 992,82
Sava	11,224	0,993	0,822	13,038	310 230	23 793,73



Tableau A.2. Répartition en pourcentage des habitations desservies en eau potable et en toilette gérée en toute sécurité selon la région

U-it 6:		Dessert ei	ı électricité	
Unité Géographique	Desservie	Non desservie	Total	Effectif
Analamanga	71,0	29,0	100,0	897 514
Vakinankaratra	23,5	76,5	100,0	464 841
Itasy	23,9	76,1	100,0	204 969
Bongolava	36,6	63,4	100,0	150 693
Haute Matsiatra	21,3	78,7	100,0	296 889
Amoron'i Mania	20,7	79,3	100,0	173 389
Vatovavy Fitovinany	26,5	73,5	100,0	313 437
Ihorombe	11,9	88,1	100,0	92 034
Atsimo Atsinanana	10,2	89,8	100,0	199 464
Atsinanana	46,9	53,1	100,0	376 441
Analanjirofo	62,8	37,2	100,0	323 232
Alaotra Mangoro	32,6	67,4	100,0	297 650
Boeny	39,2	60,8	100,0	230 302
Sofia	45,6	54,4	100,0	376 760
Betsiboka	23,4	76,6	100,0	88 688
Melaky	16,3	83,7	100,0	69 792
Atsimo Andrefana	16,9	83,1	100,0	421 422
Androy	5,1	94,9	100,0	209 028
Anosy	10,5	89,5	100,0	193 638
Menabe	40,5	59,5	100,0	162 369
Diana	49,8	50,2	100,0	255 588
Sava	62,2	37,8	100,0	310 230

Tableau A.3. Répartition en pourcentage des habitations desservies en eau potable et en toilette gérée en toute sécurité selon la région

	Commodité de l'habitation					
Unité Géographique	Disposant d'eau potable et de toilette gérée en toute sécurité	Ne disposant d'eau potable et de toilette gérée en toute sécurité	Total	Effectif		
Analamanga	12,0	88,0	100,0	897 514		
Vakinankaratra	3,5	96,5	100,0	464 841		
Itasy	5,2	94,8	100,0	204 969		
Bongolava	3,1	96,9	100,0	150 693		
Haute Matsiatra	3,3	96,7	100,0	296 889		
Amoron'i Mania	2,1	97,9	100,0	173 389		
Vatovavy Fitovinany	1,4	98,6	100,0	313 437		
Ihorombe	1,6	98,4	100,0	92 034		
Atsimo Atsinanana	1,3	98,7	100,0	199 464		
Atsinanana	6,4	93,6	100,0	376 441		
Analanjirofo	3,9	96,1	100,0	323 232		
Alaotra Mangoro	2,1	97,9	100,0	297 650		
Boeny	6,2	93,8	100,0	230 302		
Sofia	1,3	98,7	100,0	376 760		
Betsiboka	3,1	96,9	100,0	88 688		
Melaky	1,1	98,9	100,0	69 792		
Atsimo Andrefana	2,7	97,3	100,0	421 422		
Androy	1,4	98,6	100,0	209 028		
Anosy	3,1	96,9	100,0	193 638		
Menabe	3,0	97,0	100,0	162 369		
Diana	5,0	95,0	100,0	255 588		
Sava	2,4	97,6	100,0	310 23		

Tableau A.4. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations desservies en eau potable selon la région

	Desservie en eau potable					
Unité Géographique	Population desservie en eau potable	Population non desservie en eau potable	Total	Effectif		
Analamanga	59,7	40,3	100	3 623 925		
Vakinankaratra	21,1	78,9	100	2 079 659		
Itasy	35,3	64,7	100	898 549		
Bongolava	28,0	72,0	100	670 993		
Haute Matsiatra	20,8	79,2	100	1 444 587		
Amoron'i Mania	17,0	83,0	100	837 116		
Vatovavy Fitovinany	12,3	87,7	100	1 440 657		
Ihorombe	17,3	82,7	100	417 312		
Atsimo Atsinanana	8,1	91,9	100	1 030 404		
Atsinanana	32,5	67,5	100	1 478 472		
Analanjirofo	28,9	71,1	100	1 150 089		
Alaotra Mangoro	15,7	84,3	100	1 249 931		
Boeny	34,2	65,8	100	929 312		
Sofia	11,0	89,0	100	1 507 591		
Betsiboka	21,9	78,1	100	393 278		
Melaky	10,3	89,7	100	308 944		
Atsimo Andrefana	31,3	68,7	100	1 797 894		
Androy	23,8	76,2	100	900 235		
Anosy	23,0	77,0	100	809 051		
Menabe	26,2	73,8	100	692 463		
Diana	27,5	72,5	100	889 962		
Sava	19,8	80,2	100	1 123 772		

Tableau A.5. Répartition en pourcentage de la population vivant dans des habitations desservies en l'électricité selon le milieu de résidence, province et région

	Desservie en électricité					
Unité Géographique	Pop résidant dans des habitations desservis en éléctricité	Pop résidant dans des habitations non desservis en éléctricité	Total	Effectif		
Analamanga	70,2	29,8	100,0	3 623 925		
Vakinankaratra	21,9	78,1	100,0	2 079 659		
Itasy	22,8	77,2	100,0	898 549		
Bongolava	36,5	63,5	100,0	670 993		
Haute Matsiatra	18,4	81,6	100,0	1 444 587		
Amoron'i Mania	19,5	80,5	100,0	837 116		
Vatovavy Fitovinany	26,9	73,1	100,0	1 440 657		
Ihorombe	11,8	88,2	100,0	417 312		
Atsimo Atsinanana	9,8	90,2	100,0	1 030 404		
Atsinanana	47,7	52,3	100,0	1 478 472		
Analanjirofo	65,7	34,3	100,0	1 150 089		
Alaotra Mangoro	32,7	67,3	100,0	1 249 931		
Boeny	37,3	62,7	100,0	929 312		
Sofia	46,9	53,1	100,0	1 507 591		
Betsiboka	23,2	76,8	100,0	393 278		
Melaky	15,8	84,2	100,0	308 944		
Atsimo Andrefana	16,9	83,1	100,0	1 797 894		
Androy	5,2	94,8	100,0	900 235		
Anosy	10,4	89,6	100,0	809 051		
Menabe	40,6	59,4	100,0	692 463		
Diana	50,5	49,5	100,0	889 962		
Sava	65,5	34,5	100,0	1 123 772		



Tel: (+261) 20 22 216 52 - http://www.instat.mg